

# Le Midi Rouge

Bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon

N°23, Juin 2014

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Secrétaire de rédaction :

André BALENT

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie spéciale de

l'Association MAITRON LR

Abonnement institutionnel :

15 €, port inclus

Abonnement individuel :

7 €, port inclus

Adhésion (avec abonnement) :

15 €, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Jacques BLIN

Hélène CHAUBIN

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION : .....p. 2

NOTE DE LA RÉDACTION & ERRATA : .....p. 3

### NOTES DE RECHERCHES :

Jacques Blin : *Quand une carte postale témoigne d'un climat social (Cette/Sète, 1905)*..... p. 4

Miquèl Ruquet : *Le mythe des volontaires catalans au secours de la France (1914-1918)*.....p. 12

Pierre Chevalier : *Quelques notes sur la répression raciale dans les Pyrénées-Orientales (1943)*.....p. 18

### LECTURES CHOISIES :

Raymond Huard : *Lettres de la félibresse rouge Lydie Wilson de Ricard (1850-1880)*, Édition critique établie par Rose Blin-Mioch, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, 334 p. ....p. 21

Richard Vassakos : *500 témoins de la Grande Guerre*, Éditions Midi-Pyrénées/EDHISTO, Portet-Sur-Garonne, 2013 (Rémy Cazals, dir.) ; préface de Jean Sagnes, *Les Héraultais dans la Guerre de 14-18*, Le Papillon Rouge éditeur, Villeveyrac, 2014 par Louis, Jean-Luc et Guilhem Secondy,.....p. 22

André Balent : *Catalogue Martin Vivès. Une vie engagée, une œuvre libre*, Perpignan, Mare Nostrum, 2014, 94 p., par Eric Forcada .....p. 25

Hélène Chaubin : *Agde sous l'occupation allemande. 1942-1944*, Peronnas, imprimerie Sepec, 2014, 97 p., par David Mallen.....p. 27

### BIOGRAPHIES :

Jacques Blin : *Pioch Jean-Baptiste, Marie, dit « Baptistin »*.....p. 30

Jacques Girault, Gilles Morin : *Panisello René, François*.....p. 34

André Balent : *Rius Robert, Louis, Jean [« Gall », pseudonyme de Résistance (FTPF)]* .....p. 35

Pierre Vincent : *Fabregat René*.....p. 41

Jean-Pierre Besse : *Léonard Fernand, Jules, René*.....p. 42

Jean-Sébastien Chorin : *Faget René, Henri*.....p. 43

Pierre Schill : *Bonifas Robert*.....p. 44

## PRÉSENTATION DU MAITRON

---

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément le *Maitron*, recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>). Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant certaines de leurs biographies par ailleurs publiées dans le *Maitron*. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

### Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon

C / o Hélène Chaubin, rue Armand Jamot, 34 000 Béziers

06 64 88 57 35 ; [helene.chaubin@wanadoo.fr](mailto:helene.chaubin@wanadoo.fr)

Pour tout envoi et règlement, contactez le trésorier, secrétaire de la rédaction :

André Balent

29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan

04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69 ; [cat-ab-balent@wanadoo.fr](mailto:cat-ab-balent@wanadoo.fr).

## NOTE DE LA RÉDACTION :

À partir de ce numéro 23, l'ordre des rubriques du *Midi Rouge* est modifié. En effet, depuis 2002, le contenu de notre bulletin a évolué. Initialement, il s'agissait, avant tout, de faire connaître au public régional quelques unes des notices biographiques publiées dans le *DBMOMS*. Cet objectif demeure.

Le bulletin a ensuite inséré progressivement des comptes-rendus d'ouvrages abordant des thèmes d'histoire contemporaine du Languedoc-Roussillon. Cette rubrique (« Fiches de lecture » puis « Lectures choisies ») s'est étoffée.

Enfin des articles de fond (« Notes de recherches ») ont fait leur apparition. Ils ont pris une place de plus en plus importante, contribuant à faire du *Midi Rouge* une publication de référence en histoire contemporaine du Languedoc et de la Catalogne du Nord. Il nous semble ainsi opportun de placer cette rubrique au début de chaque numéro. La recension d'ouvrages suivra et précédera l'échantillonnage de notices biographiques.

\* \* \*  
\*

## ERRATA :

N° 22, décembre 2013.

[biographie de Marcel Oms]

p. 12, lignes 12 et ligne 44, lire « Jacques Faucher » et non « Marcel Faucher ».

[Résistance à Maureillas],

p. 36 ligne 9, lire « le 21 janvier 1944 » et non « le 21 janvier 1943 » ; lire « deux enfants, Michel et Laurent » au lieu de « deux enfants, Michel et Jean » ; ligne 23 lire « pourrait expliquer que ce dernier ait intégré » au lieu de « pourrait expliquer ce dernier ait intégré » ; p. 39, ligne 4, lire « les Comaulis » et non « le Comaulis ».

\* \* \*

## NOTES DE RECHERCHES :

### QUAND UNE CARTE POSTALE TÉMOIGNE INGÉNUMENT D'UN CLIMAT SOCIAL (CETTE / SÈTE, 1905)



Carte postale. Collection de l'auteur

Cet article puise son origine dans la photo ci-dessus achetée lors d'une vente classique de cartes postales anciennes. Cette photo est légendée « *entrée du port et des docks* ». Mais que faisait la troupe devant ces alignements de tonneaux et face à des hommes ?

Un petit catalogue, acheté il y a quelques années<sup>1</sup> m'apporta un début de réponse en mettant en relation cette photo avec la grève des charretiers de 1905.

Le cliché prenait donc une autre signification que celle, banale, figurant sur la carte postale. L'expéditeur avait envoyé cette carte, souvenir d'un passage à Cète, en décembre 1906. Son correspondant habitait Maison Laffitte et ce simple mot : « *Cordialement* » suivi d'une signature illisible était tracé au dos, pas de quoi chercher plus loin.

#### Les grèves des charretiers

Tout débuta le 5 mars 1905, quand la Chambre syndicale des charretiers chargeurs de Cète, fut réunie en assemblée générale à la Bourse du Travail. Elle vota à l'unanimité un projet de réglementation de la durée du travail et des salaires. Ce texte en dix points fut transmis aux 45 patrons de la ville :

<sup>1</sup> *Cartes postales de grèves 1901-1914*, p. 19, collection Georges Bossi, Bibliothèque R. Desnos, Montreuil

- 1<sup>e</sup>) Cessation de tout travail le dimanche
- 2<sup>e</sup>) Suppression absolue des heures supplémentaires
- 3<sup>e</sup>) Les ouvriers à semaine ou à gages sont maintenus aux mêmes salaires
- 4<sup>e</sup>) Les journaliers volants auront : 7 francs par journée et seront obligés, si le travail l'exige, de donner la main au conducteur rentrant en gare, pour le débarquement des véhicules. Il est bien entendu que ce coup de main ne doit pas dépasser une demi-heure.
- 5<sup>e</sup>) Les conducteurs se rendront à 5 h ½ le matin, pour être prêts à partir à 6 heures.
- 6<sup>e</sup>) La journée, pour la saison d'hiver, commencera à 6 heures du matin et finira à 6 heures du soir
- 7<sup>e</sup>) Tout sinistré ayant droit à l'assurance devra être porté sur le bulletin que le patron lui délivre avec le titre de journalier, pour pouvoir retirer son demi-salaire intégral de 3 francs par jour
- 8<sup>e</sup>) Tout ouvrier à gage fixe se trouvant indisposé ou ayant besoin d'un congé, le patron sera tenu, pour le remplacer, de prendre un journalier, qui sera payé au taux de 7 francs par jour. Il est bien entendu que la surcharge de 1 franc sera imputée au patron
- 9<sup>e</sup>) Les patrons seront tenus de régler leurs ouvriers tous les samedis soir, après la journée terminée
- 10<sup>e</sup>) Tout charretier embauché pour conduire un cheval pour douelles, planches, etc...doit être payé à raison de 6 francs par jour.

On comptait alors à Cette, 225 charretiers payés, à la semaine 35 francs et 15 chargeurs, recevant un salaire journalier de 6 francs. La durée de travail, quant à elle, n'était pas limitée. Le 13 mars une réunion mit en présence patrons et ouvriers. Aucun accord n'en résulta. Le syndicat ouvrier adressa un recours au juge de paix et la grève débuta le lendemain 14 mars.

Elle s'étendit très vite à la totalité de la corporation. Devant ce conflit, une première réunion de conciliation se tint le 16 mars et ne donna aucun résultat, les patrons repoussant l'arbitrage proposé par le juge de paix. Devant la persistance du mouvement, les négociants et consignataires de Cette décidèrent, le 17 mars, la fermeture complète des magasins jusqu'au moment de la reprise du travail par les camionneurs. Cette mesure entraîna la mise en chômage de 800 dockers et employés divers.

Il fallut attendre le 24 mars, à la suite de pourparlers entre le préfet, le maire, le représentant de la chambre de commerce, les patrons et ouvriers charretiers, pour qu'un terrain d'entente puisse être trouvé. Rendez-vous fut pris pour le lendemain, en comité de conciliation, pour régler les différents aspects et à la suite de la réunion, un procès-verbal fut établi, comportant la convention suivante :

- 1<sup>e</sup>) Le travail du dimanche est supprimé. Le pansage des animaux devra être assuré ce jour là
- 2<sup>e</sup>) L'enlèvement de la litière devra être régulièrement assuré ; l'homme qui reçoit dans chaque écurie une solde supplémentaire pourra seul être tenu de faire ce travail le dimanche. Il est convenu que l'allocation supplémentaire donnée à cet homme ne pourra pas dépasser 5 francs par semaine.
- 3<sup>e</sup>) La journée des charretiers commencera en hiver à 6 heures du matin, pour finir à 6 heures du soir, heure de rentrée à l'écurie.
- 4<sup>e</sup>) En toute saison, la journée des hommes volants commencera à 6 heures du matin pour finir à 6 heures du soir

5<sup>e</sup>) *Le salaire des charretiers reste fixé à 35 francs par semaine pour les hommes à la semaine ; il reste fixé à 6 francs par jour pour les hommes volants*

6<sup>e</sup>) *La paie aura lieu régulièrement tous les samedis soir, après la journée terminée*

7<sup>e</sup>) *Les parties s'engagent à exécuter de bonne foi la présente convention dans tout son contenu*

*En cas de désaccord, la partie qui aura des réclamations à formuler devra les présenter à l'autre partie en lui donnant un délai de huit jours pour y répondre. Si l'accord ne s'établit pas pendant ces huit jours, ou s'il n'est pas répondu à la demande, la partie réclamante saisira le juge de paix et la discussion se poursuivra sans aucune interruption du travail, qui ne devra cesser, sous aucun prétexte, avant un nouveau délai de huit jours.*

Sur ces bases la reprise du travail eut lieu le lundi 27 mars. Cependant les clauses insérées dans cette convention, concernant la procédure à suivre, ne furent pas observées. Les patrons firent connaître, le 27 mai, qu'ils cesseraient le 29 mai d'appliquer les conditions de travail fixées par le contrat, sans laisser aux ouvriers le délai des huit jours prévus pour la réponse de la partie adverse. Cela entraîna une réaction des ouvriers qui de leur côté n'eurent pas recours à la médiation du juge de paix et cessèrent le travail le 29 mai 1905.

La seconde grève démarra le 29 mai 1905

Prévoyant la réaction ouvrière, le syndicat patronal des camionneurs informa le juge de paix de sa décision et demanda au Maire de « *prendre des mesures nécessaires* ». La grève fut suivie par l'ensemble des charretiers du port.

Les patrons avaient bien anticipé ce mouvement en prévenant leurs clients que, si les ouvriers refusaient de travailler aux anciennes conditions, eux, patrons, conduiraient eux-mêmes leurs charrettes. Cette situation entraîna des troubles dans la ville et des incidents qui prirent un caractère de gravité tel que le préfet crut devoir se transporter à Cette, pour tenter de rétablir l'entente entre les parties.

Le préfet, saisi par les patrons, déclara qu'il ferait respecter la liberté du travail que les grévistes entravaient. C'est ainsi que les camionneurs purent continuer leur travail sous la protection de la gendarmerie. Toutefois, un jeune homme de moins de 16 ans fut surpris à conduire une charrette et à aider à pousser des fûts. M. Pioch, responsable syndical de la Fédération des Ports et Docks, demanda alors l'application de la loi à M. le commissaire central qui dut dresser une contravention.<sup>1</sup> Les dockers, quant à eux, prirent la décision suivante : ils manipuleraient toutes les marchandises transportées par les patrons individuellement, mais si l'un d'eux occupait un ouvrier étranger, ils refuseraient absolument la manipulation des marchandises transportées avec ce concours.

---

<sup>1</sup> Situation rapportée par *Le Petit Méridional*, 30 mai 1905 (Médiathèque Émile Zola, Montpellier, bibliothèque numérique [http://www1.arkhenum.fr/bm\\_montpellier\\_pmerid/app/index.php](http://www1.arkhenum.fr/bm_montpellier_pmerid/app/index.php))



Carte postale de l'époque : PIOCH Baptistin, cité plus haut, est au centre (collection de l'auteur)

Sur recours adressé le 31 mai par les ouvriers au juge de paix, un comité de conciliation fut réuni le 4 juin. Mais aucune conciliation n'intervint.

La journée du 5 juin fut une des plus agitées et nous en avons relation par *Le Petit méridional*<sup>1</sup>. Un bataillon du génie et un escadron de chasseurs arrivèrent à Cette. Les patrons camionneurs continuaient à faire le charroi sous la protection de la force publique et les ouvriers charretiers semblaient laisser faire. Les délégués ouvriers s'étaient rendus à Montpellier afin d'avoir une entrevue avec le préfet.

Pendant ce temps, la situation changea de climat. Vers 4 heures, place Delille, des ouvriers charretiers se mirent à huer des camionneurs qui utilisaient le matériel de leurs camarades. Ils voulurent empêcher leurs charrettes de passer, en obstruant le pont avec des futailles. Les gendarmes s'y opposèrent et arrêtaient deux ouvriers qu'ils conduisirent à la caserne de gendarmerie, au milieu d'un imposant cortège de forces de l'ordre. Ce fut là le signal d'un véritable mouvement d'émeute.

Dans le même temps, deux autres personnes furent arrêtées et conduites dans un magasin à proximité, sur le quai de la République. Ce magasin possédait une sortie dans une rue voisine, rue de la Darse. Une partie de la foule se rendit dans cette rue et chercha à forcer la porte de cette sortie, l'autre partie de la foule s'était armée d'un madrier et enfonçait la porte donnant sur la rue de la République. Entrés dans le magasin, ils réclamèrent les quatre prisonniers que les gendarmes gardaient. Devant le nombre, ceux-ci les laissèrent partir. Mais ces prisonniers avaient des menottes aux mains, un serrurier à proximité brisa rapidement leurs liens.

<sup>1</sup> *Le Petit Méridional*, 6-7-8 et 9 juin 1905, médiathèque Émile Zola, Montpellier, bibliothèque numérique.

Pendant cette effervescence, d'autres ouvriers plaçaient des fûts sur les ponts ; celui du pont Neuf, le pont Régy et celui de la Méditerranée, tous les ponts permettant l'accès à Cette, en venant de Montpellier et l'accès au port. Puis, toujours avec des futailles, ils barrèrent les rues adjacentes. Les gendarmes quant à eux assuraient le passage des charrettes sur le pont National resté sous leur contrôle. Mais vers 5 heures, ce pont fut ouvert pour livrer le passage à un bateau vapeur, le « Villa del Soler ». Les grévistes saisirent cette situation et profitèrent de l'ouverture du pont pour placer des futailles dans la culée sur laquelle tournait le pont. De ce fait, il ne put se refermer et livrer le passage au trafic des charrettes. Les gendarmes alors, abandonnèrent ce pont et se replièrent sur un autre à proximité afin de livrer le passage aux cavaliers. Les grévistes laissèrent faire et se contentèrent de replacer des futailles derrière le chemin emprunté par les gendarmes. Dans cette effervescence, on signala qu'un ouvrier poursuivi, se jeta à l'eau, et après avoir nagé, en sortit, aidé par plusieurs ouvriers.

Vers 6 heures et demi, une escouade de coloniaux arriva en renfort au quai de la République et forma avec les gendarmes un cordon pour empêcher la circulation entre les deux ponts. Auparavant, des ouvriers s'étaient rendus à la mairie, drapeaux rouges et drapeaux noirs en tête. Une vingtaine d'entre eux montèrent au premier étage, les drapeaux furent disposés en X devant la porte et les manifestants restèrent sur la place de la mairie. Les délégués demandèrent au maire, M. Molle, la mise en liberté des prisonniers. Celui-ci intervint auprès de la gendarmerie et pria le capitaine de venir le trouver. Celui-ci vint accompagné du commandant et à la suite des pourparlers, l'ordre de la mise en liberté des prisonniers fut décidée. Les grévistes avaient promis au maire le calme à la suite de cette libération.

Le soir, à 9 heures, les ouvriers se réunirent à la Bourse du travail. Sur réquisition du préfet un bataillon du génie, en tenue de campagne, partit de Montpellier à 11 h 30, par train spécial, il suivait de près le 13<sup>e</sup> régiment des chasseurs parti à 11 h de Béziers.

Pendant ce temps des groupes, ouvriers et population, se sont formés dans le but d'empêcher les déploiements de la force publique de pénétrer en ville. Le pont de la Méditerranée, aboutissant à l'entrée du chemin de Montpellier fut ouvert ainsi que les ponts du Tivoli et Régis, ces deux ouvrages permettaient l'accès dans la ville. Des charrettes furent poussées en travers du pont Neuf et du pont Virla, en ville, afin de contrôler et d'empêcher par l'ouverture de ces ponts, la circulation dans le canal qui va de la mer à l'étang.

Le préfet de son côté ne restait pas inactif, il réunit en mairie, dans la salle du juge de paix, le procureur, le maire, le juge d'instruction, le commissaire spécial et central. Le président du syndicat du commerce en gros fut prié d'assister à cette réunion, ainsi que quelques maîtres camionneurs. Mais on ignore ce qu'ils se sont dit.

De leur côté les ouvriers réunis à la Bourse du Travail avaient pris la décision d'ouvrir les ponts et de barricader ceux en ville. Le journal évoqua une décision de grève générale prise à la réunion de la Bourse du travail. Mais elle ne fut pas suivie d'effet.

À 4 heures du matin, les autorités étaient toujours en réunion à la mairie. Ils prirent toutes les mesures possibles pour dégager immédiatement les voies obstruées et faire réparer les ponts endommagés. Pendant ce temps, on nous dit que la ville était calme.

Le 6 juin, dès le matin on procéda donc au déblayage des ponts et des quais. Les ouvriers laissèrent faire. On estime à un millier d'hommes, le total des troupes présentes à Cette à ce moment là.



Vers dix heures et demie, un incident se produisit au débarquement du bateau « La Ville de Sousse » appartenant à la compagnie franco-tunisienne. Pendant que le déchargement du navire se faisait, et alors que près des trois quarts des marchandises étaient à quai, le représentant de cette compagnie, donna l'ordre d'embarquer des futailles vides. Les ouvriers répondirent que celles-ci ayant été transportées par les camionneurs, ils ne les embarqueraient pas et ils abandonnèrent le travail. Le bateau partit avec le reste de son chargement et sans les futailles vides.

La journée se termina et vers 11 heures du soir on apprit que patrons et ouvriers se rencontreraient le lendemain matin, mercredi, à 9 heures. Un terrain sur lequel l'entente pourrait se faire semblait se dégager.

La journée du 7 juin, devrait donc être une journée décisive pour ce conflit. À 9 heures, M. Augé, juge de paix reçut les délégués ouvriers et patronaux. La réunion dura jusqu'à 10 heures et demie. Mais l'incertitude demeurait sur les bases de l'entente. Chacun retourna vers les siens afin de rendre compte des discussions. Une nouvelle réunion fut prévue pour 3 heures.

À 11 heures, les bureaux des syndicats adhérents à la Fédération des ports et docks et les membres de cette fédération furent réunis à la Bourse du Travail, afin d'examiner les décisions qu'il convenait de prendre à ce stade du conflit. Une réunion générale des ouvriers se tint à la Bourse du Travail. À cette fin des délégués partirent de chantier en chantier, pour avertir les ouvriers de cette importante réunion. Cette démarche fit craindre, une nouvelle fois, une grève générale pour l'après-midi.

De leur côté, les patrons continuèrent le camionnage. Il n'y eut pas d'incidents et les militaires continuaient de garder les ponts.

Dans l'après-midi, les ouvriers se rendirent à la réunion avec le juge de paix. La presse rapporta qu'ils étaient deux cent quarante. La discussion fut longue et animée. Il fallut, nous dit-on, l'intervention énergique du président du syndicat ouvrier pour que fussent acceptés les termes de l'accord.

Les patrons camionneurs protestèrent contre les propos qui leur prêtaient l'intention d'avoir voulu profiter du dernier conflit pour accroître arbitrairement la durée du travail de leur personnel. Ils dirent qu'il leur était apparu que, par la nature et la diversité des transports auxquels les dispositions s'appliquaient, le travail de camionnage ne pourrait être réglementé par la formule étroite du contrat du 15 mars 1905. C'est pourquoi, ils se prononcèrent pour des cas particuliers qu'eux seuls pouvaient juger. Tout en maintenant le travail à 6 heures en hiver, ils envisageaient de prolonger la durée du travail jusqu'à 7 heures, les conducteurs devant rentrer les charrettes à l'écurie. Dans ce cas, les ouvriers à la journée recevraient un supplément de salaire pour les heures supplémentaires faites après 6 heures du soir ; ils recevraient de ce fait 1 franc par heure supplémentaire.

Par ailleurs, aucun patron ne pourrait imposer à son personnel aucun travail de camionnage le dimanche matin. Toutefois, si par suite d'impossibilité ou si le travail ne pouvait être terminé le samedi soir pour une expédition en gare ou a destination d'un navire, cette expédition pourrait être terminée le dimanche matin, si les ouvriers à la semaine y consentaient. Ces ouvriers devraient cependant rester libres de faire ou ne pas faire ce travail.

Les travaux de pansage des chevaux seraient assurés par tout le personnel. Les travaux de graissage pourraient être faits le dimanche matin, s'ils n'avaient pu être faits dans la semaine. La paie serait faite le samedi soir.

Par ailleurs les patrons s'engagèrent à n'exercer aucune mesure de représailles contre ceux de leurs ouvriers qui, dans le cas échéant, n'auraient pas voulu effectuer les travaux de camionnage du dimanche. Ils réaffirmèrent que le contrat du 25 mars resterait en vigueur.

Enfin, pour ne pas laisser aux ouvriers le dernier mot, il fut spécifié que, en cas de nécessité et pour cause de manque de travail, les patrons seraient libres de diminuer leur personnel. N'est-ce pas une clause qui leur permettrait de ne pas exercer de « représailles », mais de retenir les ouvriers qu'ils désiraient ?

Le 12 Juin, les patrons eux-mêmes demandèrent la suppression de la garde des écuries et le 13 juin, le maire J. J. L'Heureux Molle proposa au préfet, en accord avec le colonel du 13<sup>e</sup> chasseurs de supprimer les démonstrations extérieures de troupes et de renvoyer les hommes du 2<sup>e</sup> génie et du 13<sup>e</sup> chasseurs pour ne conserver que trois compagnies du 17<sup>e</sup> et deux compagnies du 122<sup>e</sup>, soit 500 hommes.<sup>1</sup>

*Le journal l'Humanité rendit compte de « l'agitation ouvrière à Cette », dans ses éditions des 4, 6, 7 et 9 juin, dans sa rubrique « Vie Sociale - Les Grèves ».*

#### *Les autres mouvements de grève de 1905<sup>2</sup>*

Dans la même période, du 1<sup>er</sup> au 16 mars 1905, les syndicats des ouvriers plâtriers, maçons, tailleurs de pierres et terrassiers mineurs de Cette, se mirent eux-aussi en grève. 270 ouvriers et 80 apprentis cessaient le travail. Leurs revendications, depuis 1904, portaient également sur la durée du travail et les salaires.

Devant l'agitation sociale qui persistait depuis 1904, les patrons trouvaient que cela commençait à bien faire. Il faut dire qu'il y eut des grèves des employés des tramways, des foudriers et des coiffeurs. « *Ce ne sont pas les mauvais garçons qui vont commander encore* ».

Face à cette arrogance, la réplique ne se fit pas attendre : les ouvriers se mirent en grève et couvrirent les murs de Cette d'une affiche qui expliquait leurs revendications et dénonçait l'orgueil des patrons. Les plâtriers et compagnons écrivirent une chanson, sur un papier de couleur rouge, de 12,5 cm sur 20 cm. Une chanson de circonstance sur l'aire de « *Viens Poupoule* » qu'avait créé Mayol en 1902. Ce texte<sup>3</sup> intitulé « *Au plan ponh* » (Le poing serré) montre, par ailleurs, que l'occitan faisait partie de la culture des ouvriers de Cette. En ce début de siècle, c'était encore la langue des ouvriers agricoles, des portefaix, des tonneliers. Bien qu'elle ne fût pas la langue par laquelle étaient portées les revendications sociales et politiques, c'était une langue vivante dans la ville. Elle trouvait ici les moyens d'affirmer à la fois une conscience de classe et un trait particulier de la culture cettoise. Cette chanson satirique dénonçait un nouvel arrivant, déguenillé, qui devenu patron avait tourné sa veste. Voici la traduction des trois couplets qui campent le personnage :

---

<sup>1</sup> Jean Sagnes, *Le mouvement ouvrier du Languedoc* Toulouse, éditions Privat, 1980, p. 215.

<sup>2</sup> *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1905*, Ministère du Commerce, de l'industrie et du travail – Direction du travail, Bibliothèque numérique de la BNF, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6235205t/f300.image.r=h%C3%A9rault.langFR>

<sup>3</sup> Archives Départementales Hérault, 10 M 223.

1<sup>er</sup> couplet

Au temps jadis nous arriva dans la localité  
Un pauvre hère tout rapiécé, tout en guenilles.  
Qu'il fût parleur et même hâbleur nous nous en sommes aperçus.  
Car d'anarchiste il est devenu un renégat vendu.  
Les plâtriers nous sommes chargés  
De chanter ses vérités

2<sup>ème</sup> couplet

Dans le faubourg quand tu es monté nous ne t'avons pas demandé :  
« Si tu étais d'ici, si tu étais de là », mais nous t'avons habillé  
D'un pantalon, d'un vieux melon, d'un gilet tacheté.  
Le cordonnier, puis l'épicier tout le monde a donné.  
Ton passé, renégat,  
Tu ne t'en es pas souvenu !

3<sup>ème</sup> couplet :

Entrepreneur tu es devenu, de plus le plus goulu,  
Et tes amis à la tête du Syndicat t'ont foutu.  
Mais nous qui sommes du métier et t'avons connu,  
Car d'associé tu es devenu un renégat vendu.  
Quoi qu'avec ça tu as été  
Digne de tout ce que tu as fait !

Le conflit se termina le 16 mars, avec quelques avancées pour les ouvriers, réduction à 9 h de la journée de travail, contre 10 h auparavant. Le salaire journalier passera de 5 francs à 5,50 francs.

Le 28 mars débuta la grève des tonneliers de la tonnellerie mécanique Rouane et fils. 32 ouvriers sur 50 cessaient le travail. Ils demandaient une augmentation de salaires de 1 franc par jour, la réduction du travail de 10 à 9 heures, la réintégration d'un ouvrier congédié et l'embauchage exclusif d'ouvriers syndiqués. Une conciliation eut lieu, le patron la récusa en arguant du fait qu'il s'était mis d'accord avec M. Pioch, secrétaire de la Fédération nationale des ouvriers des Ports et Docks afin de régler le différend.

Le 12 avril, en présence d'une délégation syndicale ouvrière et du secrétaire du syndicat des patrons, les conditions de l'accord furent enregistrées par devant le juge de paix. Les ouvriers obtinrent partiellement satisfaction sur les horaires de travail et sur l'augmentation de salaire. L'amnistie pour fait de grève fut étendue à l'ouvrier dont la réintégration avait été demandée. Quant à la demande d'emploi exclusif d'ouvriers syndiqués, on nous dit qu'elle était devenue sans objet. Tout le personnel de la maison Rouane avait adhéré au syndicat.

Commencé par une photo, terminé par une chanson, cet article nous a permis de donner vie à une carte postale et à l'environnement social de cette année 1905. En écho à la chanson témoigne qu'à cette époque les ouvriers savaient aussi mettre en musique leurs revendications et leurs colères, tradition que l'on retrouve dans les chansons qui s'élèvent de nos « manifs » d'aujourd'hui.

Jacques BLIN

## **LE MYTHE DES VOLONTAIRES CATALANS AU SECOURS DE LA FRANCE (1914-1918)**

L'été 2014, deux commémorations auront lieu, celle de la Libération et surtout, celle plus polémique de la Première Guerre mondiale. En Catalogne, qu'allons nous célébrer : l'Union sacrée de la patrie, le massacre inutile de milliers de combattants ou le refus de combattre d'une part importante des mobilisés catalans du Nord ? L'historien doit dépasser ce qu'Henri Marrou appelait « ce passé en images d'Épinal que l'orgueil des grands États modernes inculque, dès l'école primaire, à l'âme innocente de ses futurs citoyens<sup>1</sup> » et s'approcher au plus près de la vérité, même si cette dernière fait mal et contrarie les faiseurs de commémoration en rond. Il est temps de mettre à mal certains mythes dont celui des volontaires catalans (du Sud) au secours de la France.

Les politiques de Catalogne du Nord, Joffre lui-même, mais surtout les catalanistes de l'entre-deux guerres, ont développé l'idée que des milliers de volontaires catalans avaient rejoint les rangs de l'armée française pour lutter contre l'Allemagne. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales, parle au Parlement de 12 000 volontaires catalans. Pendant la guerre et dans les années qui suivent les chiffres varient, sans preuves, de 5 à 20 000 combattants dont il reste, en novembre 1918, 2 000 à 15 000 survivants. On ne peut pas être plus imprécis, mais le mythe est lancé avec succès<sup>2</sup>. Ces volontaires auraient été des militants de la cause catalane qui rejoignaient les combats au nom de leurs idées<sup>3</sup>. Les « régionalistes catalans, principalement de gauche, [...] tentèrent d'arrimer leur lutte d'émancipation à la cause alliée afin de s'affranchir de la tutelle centraliste castillane<sup>4</sup>. » Un tract du *Partit d'Unió Federal Nacionalista Republicà* de l'Empordà est distribué à Figueres le 9 décembre 1918. Il exprime assez bien la démarche d'une frange du mouvement catalan :

*« Plé de joia per el triomf de la Democràcia i el deslliurament de les nacionalitats esclavitzades, saluda a l'heroica Bèlgica, a l'augusta França, a la nobilíssima nació dels Estats Units d'Amèrica, a l'esforçada Anglaterra i a tots els pobles aliats, desitjant qu'el seu exemple desperti la consciència apàtica del poble espanyol per a enderrocar tot lo que destorba al progrés i enaltiment de la futura Ibèria composta de homes lliures i de pobles també lliures agermanats per els llaços del regisme federal. Visca la llibertat dels pobles! Visquen els aliats! Visca la democràcia triomfanta<sup>5</sup>! »*

*/Remplis de joie devant le triomphe de la Démocratie et la libération des nationalités asservies, saluant l'héroïque Belgique, l'auguste France, la très noble nation des États-Unis d'Amérique, l'Angleterre résistante et tous les peuples alliés, désirant que leur exemple réveille la conscience apathique du peuple espagnol afin d'arracher tout ce qui fait obstacle au progrès et à l'ascension de la future Ibérie composée d'hommes libres et*

<sup>1</sup> MARROU, Henri, *De la Connaissance historique*, Paris, Le Seuil, 1954, réédition Points, 1975, 316 p.

<sup>2</sup> On observe la même inflation dans le nombre de morts bretons de la guerre. GUYVARC'H, Didier, « La presse bretonne, la guerre et l'identité régionale de 1914 à 1939 », in CAZALS Rémy, PICARD, Emmanuelle et ROLLAND, (dir.), *La Grande Guerre : pratiques et expériences*, colloque international organisé par la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, 2004, Toulouse, Privat, septembre 2005, 412 p., p. 102.

<sup>3</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, Barcelona, Rafael Delmau, 1968, 78 p., p. 54 : Chap. V, Els Voluntaris catalans. « Molts d'ells eren antimilitaristes, republicans d'acció, catalanistes intransigents, federals ; altres (pocs) eren tradicionalistes, i altres de partits socials extremistes. » /Beaucoup d'entre eux étaient antimilitaristes, activistes républicains, catalanistes intransigeants, fédéralistes ; d'autres, peu nombreux, étaient traditionalistes et quelques-uns militaient dans des partis d'extrême-gauche./

<sup>4</sup> DELAUNAY, Jean-Marc, « Les Neutres européens », in AUDOUIN-ROUZEAU, Stéphane, et BECKER, Jean-Jacques, (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918*, coll. Histoire et culture, Paris, Bayard, 2004, 1420 p., p. 862.

<sup>5</sup> ADPO 1 M 614 : tract en catalan distribué à Figueres le 9 décembre 1918 par le *Partit d'Unió Federal Nacionalista Republicà* de l'Empordà.

*de peuples libres eux aussi, peuples jumelés par les liens du régime fédéral. Vive la liberté des peuples ! Vivent les Alliés ! Vive la démocratie triomphante !/*

Eugène Cortade dans son livre explique qu'en août 1914, 800 Catalans de Paris sont engagés volontaires<sup>1</sup>. Selon lui, beaucoup d'autres suivent<sup>2</sup>. Le journal d'un combattant, Ferrès i Costa qui vivait à Paris avant la guerre, décrit même des volontaires effectuant des passages clandestins de la frontière, comme des contrebandiers ou des miquelets<sup>3</sup>. Sans donner des chiffres précis, Cortade suggère un nombre important de ces Catalans francophiles rejoignant la France. Selon lui, ils étaient présents dans de nombreux régiments, en particulier au 44<sup>e</sup> RIC, au 19<sup>e</sup> régiment de dragons et surtout dans les deux premiers régiments de marche de la Légion étrangère. La moitié des soldats de ces deux régiments auraient été même de langue catalane<sup>4</sup>. Ces militants veulent transformer l'Espagne en s'appuyant sur les succès des démocraties et faire naître un Etat catalan en prenant l'exemple de la renaissance des nationalités de l'Europe centrale. Il est vrai que dès le début du conflit, la gauche catalaniste se manifeste auprès des autorités françaises. En octobre 1914, le parti républicain catalan propose au consulat d'envoyer des volontaires dans l'armée française. Ils partiront en petits groupes, neutralité oblige, sans passeport mais avec une liste portant leur nom et un visa de M. Ramon Homedes<sup>5</sup>.

Dès le 28 juillet 1914, le gouvernement Dato décrète la neutralité de l'Espagne, déclaration reprise le 7 août. À ce moment-là, la gauche catalaniste qui admirait la France républicaine pense qu'il vaut mieux la neutralité de l'Etat espagnol que d'affronter une autre guerre aussi sanglante que celle du Maroc<sup>6</sup>. La *Lliga Regionalista*, la bourgeoisie catalaniste, va aussi accepter la neutralité. L'écrivain Eugeni d'Ors est influencé par Romain Rolland : pour lui, la guerre est un conflit civil entre Européens, il faut se maintenir au dessus de la mêlée<sup>7</sup>.

Pour David Martinez i Fiol, c'est la bataille de la Marne qui change la donne pour la gauche catalaniste. Elle devient « *aliadófila* » (favorable aux Alliés) avec l'idée de trouver une solution autonomiste à la question catalane, avec l'aide des puissances de l'Entente<sup>8</sup>, ce que montrait le tract précédemment cité :

*« L'esquerra nacionalista catalana i el catalanisme radical no van dubtar a donar les seves simpaties al bàndol dels aliats ja que consideraren que el triomf de les potències occidentals havia de suposar la caiguda*

---

<sup>1</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, op. cit.

<sup>2</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, op. cit., p. 57 : « Altres molts, que vivint a Catalunya, se sentiren envaïts de coratge contra la fúria militarista, partiren de casa nostra d'un a un, sense guies ni propostes de ningú. » /Beaucoup d'autres, habitant en Catalogne, furent emplis de courage contre la furie militariste et partirent de chez nous, un à un, sans guides ni consignes./

<sup>3</sup> *Ibidem* : « Els qui tenien les fronteres tancades, passaven les muntanyes igual que contrabandistes o miquelets, d'amagat, per arribar al despatx militar més proper i oferir els seus serveis. » /Ceux qui trouvaient les frontières fermées passaient les montagnes en se cachant, comme le faisaient les contrebandiers ou les « miquelets », pour arriver au dépôt militaire le plus proche et y offrir leurs services./

<sup>4</sup> *Ibidem*.

<sup>5</sup> ADPO 1 M 614 : lettre du consul général de France à Barcelone au préfet le 12 octobre 1914.

<sup>6</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra (1914-1918)*, Abadia de Monserrat, Biblioteca Serra d'Or, 1991, 232 p., p. 29.

<sup>7</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *El Catalanisme i la Gran Guerra (1914-1918)*, *Antologia*, Barcelona, Edicions de la magrana, 1988, 169 pages et 45 pages de présentation, p. XXX.

<sup>8</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 35.

### Le Midi Rouge

*de totes les monarchies, la conversió d'aquestes en repúbliques i el deslliurament de les nacionalitats oprimides<sup>1</sup>. » /La gauche nationaliste catalane et le catalanisme radical ne vont pas hésiter à donner leurs sympathies aux Alliés puisqu'ils considèrent que le triomphe des puissances occidentales supposait évidemment la chute de toutes les monarchies, leur conversion en républiques et la délivrance des nationalités opprimées./*

Les chiffres de volontaires commencent à enfler dès ce moment-là, du moins sur le papier. En octobre 1915, Alfons Maseras qui travaille pour la revue *Iberia*<sup>2</sup>, donne plus d'un millier de Catalans engagés dans la Légion étrangère<sup>3</sup>. En janvier et février 1916, *La Nació* organe de l'Unió Catalanista organise un parrainage de guerre des volontaires : il n'y a qu'une centaine de Catalans « *apadrinats* » (parrainés), ce qui est loin du millier comptabilisé quelques mois auparavant<sup>4</sup>. Le docteur Joan Soler i Pla<sup>5</sup> parle en décembre 1915 de « *més de dos milers de catalans*<sup>6</sup> » /plus de deux milliers de Catalans/ au combat. Il crée en février 1916 le « *Comitè de Germanor amb els Voluntaris Catalans* » /Le Comité de Solidarité avec les Volontaires catalans/. Une lettre adressée au député Emmanuel Brousse nous donne quelques indications sur la pensée de Joan Soler i Pla. Elle est le reflet des discours nationalistes français du XIX<sup>e</sup> siècle autour du Rhin et de sa francité. Il parle du fleuve où il souhaite « faire flamboyer sur ses eaux vertes les couleurs catalanes à côté de celles de la grande France ». Les sources du Rhin sont dans le canton des Grisons où on parle le ladin ou romanche dont il fait un « idiome frère du catalan ». « Un fleuve qui naît en territoire de langue catalane ne peut être allemand, il faut bouter au delà de ses rives ces bandits de boches, fils bâtards d'Attila et du loup de la Forêt Noire. » Après cette diatribe que n'auraient pas reniée les plus acharnés nationalistes français, il critique, prosaïquement, le fait que le tabac des volontaires catalans est pris par les douaniers de Cerbère. Un père de volontaire, M. Garreta, venu voir son fils blessé, avec du tabac, a été condamné à une amende forte et quasiment dépouillé pour la payer<sup>7</sup>. Après une lettre de protestation de Brousse envoyée le 24 septembre, le commissaire spécial justifie le contrôle du tabac transporté par les Catalans, car ce produit est sous « une prohibition absolue<sup>8</sup> ». Dans un autre courrier, le directeur des douanes de Perpignan s'excuse de la mesure, rien ne lui permettant de savoir que ce sont des volontaires ou leur famille. Dans le cas précis soulevé par Joan Soler i Pla, il a rendu l'amende dès qu'il a su que M. Garreta était le père d'un volontaire<sup>9</sup>.

Ce *Comitè de Germanor amb els Voluntaris Catalans* n'est pas seulement créé pour défendre les Catalans face aux tracasseries des contrôles frontaliers. Il a pour but de montrer la présence des volontaires catalans, aussi bien au Principat que dans les chancelleries de l'Entente. En effet, il n'y a pas de création d'une légion catalane sur le modèle de la légion

---

<sup>1</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *El Catalanisme i la Gran Guerra*, op. cit., p. X.

<sup>2</sup> La majorité des articles de cette revue sont écrits en catalan. Mais quelques-uns le sont en français (Apollinaire) et certains en espagnol (Unamuno).

<sup>3</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 54.

<sup>4</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 56.

<sup>5</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, op. cit., p. 59 : « Organització de reclutament sota la direcció d'un home de cor, el doctor Soler i Pla, justament anomenat "el Pare des Voluntaris" ». (Organisation de recrutement sous la direction d'un homme de cœur, le docteur Soler i Pla, nommé avec justesse, « le Père des Volontaires ».)

<sup>6</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 57.

<sup>7</sup> ADPO 1 M 614 : lettre de Soler i Pla à Emmanuel Brousse, le 2 septembre 1918.

<sup>8</sup> ADPO 1 M 614 : rapport du commissaire spécial de Cerbère au préfet le 9 octobre 1918.

<sup>9</sup> ADPO 1 M 614 : lettre du directeur des douanes de Perpignan au préfet le 23 octobre 1918.

garibaldienne, par manque de véritable leader des volontaires catalans et, on le verra plus loin, à cause la faiblesse des effectifs<sup>1</sup>. Dans l'immédiat, la mission du Comité est aussi de prendre soin des volontaires en leur envoyant des vêtements, de la nourriture et du tabac et de les accueillir dans les centres de repos organisés par lui à Paris, Perpignan et Barcelone<sup>2</sup>. Les volontaires de la Légion créent une revue *La Trinxera catalana* /*La Tranchée catalane*/ dont le premier numéro paraît en juillet-septembre 1916<sup>3</sup>. Elle veut être le moyen d'expression d'un catalanisme combattant. Dans les Pyrénées-Orientales, la revue *Muntanyes Regalades*<sup>4</sup> collabore avec le Comité, du moins dans un premier temps<sup>5</sup>.

En réalité, comme cette dernière revue, les volontaires catalans sont manipulés par la diplomatie française, utilisés comme des pions pour faire pression sur le gouvernement espagnol. Le voyage à Perpignan<sup>6</sup> des intellectuels catalans, en février 1916, est une idée de Mossèn Caseponce, vice-président du Comité de propagande française en Espagne<sup>7</sup>. C'est un signe de la France en direction du ministre Villanueva, supposé pro-allemand : elle veut montrer qu'elle est capable d'aider les ennemis républicains de la monarchie. Mais en même temps, elle cherche à utiliser les catalanistes pour influencer l'opinion catalane et espagnole. En fait c'est un voyage de dupes, les Catalans sont accueillis comme Espagnols et le discours de Pere Coromines fait référence à l'État espagnol et non pas à la Catalogne<sup>8</sup>. D'ailleurs, à partir de 1917, les volontaires espagnols sont mis en avant plutôt que les volontaires catalans, surtout quand *La Nació* disparaît en janvier 1917<sup>9</sup>. Le dernier acte du journal, entre novembre 1916 et janvier 1917, est d'organiser une souscription pour le « *Nadal del Voluntari Català* » /Noël du volontaire catalan/ avec l'aide de *La Veu de Catalunya*<sup>10</sup>. Le docteur Soler i Pla continue un combat un peu solitaire. Il utilise la revue *Iberia* après la disparition de *La Nació* dans une rubrique « *Els catalans a la guerra* ». Le 31 mars, il fait un appel à des mairaines de guerre pour les volontaires, mais sans grand succès selon David Martinez i Fiol : « *No es coneix cap llista que donés a entendre que s'havia fet algun*

<sup>1</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, op. cit., p. 60 : Il cite le journal de route d'un combattant, En Ferrès i Costa (1888-1915). « *Fou impossible de formar, amb els voluntaris presentats, la nostra legió catalana* » /Il ne fut pas possible de former, avec les volontaires présentés, notre légion catalane/. Ils n'ont pas été autorisés non plus à hisser « *la senyera de sang i or* » /le drapeau sang et or/.

<sup>2</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 62.

<sup>3</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 67.

<sup>4</sup> CORTADE, Eugène, *Catalunya i la Gran Guerra*, op. cit., p. 44 : Juli Delpont (1865-1924), fondateur de la revue, écrit des poèmes à la gloire des combattants : « *Per la patria gran, per la França, A n'un llyutar sens parió, S'en anaren, plens d'esperança, Les nostres fills del Rosselló.* » /Pour la grande patrie, pour la France, dans une lutte incomparable, ils sont partis pleins d'espérance, nos fils du Roussillon./

<sup>5</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 66.

<sup>6</sup> Ils visitent aussi la Cerdagne. BALENT, Andreu, « *Uns episodis desconeguts de la vida de J.M. Batista i roca. La seva estada a Er* », *Muntanya*, n° 22, 1997. « *Tampoc no s'ha d'oblidar que Batista ja havia visitat Er l'any 1916 : amb un grup de catalans del Principat francòfils vingué a Perpinyà ; després dels actes oficials, sota el guiatge de Carles Grandó i de Francesc Francis, el grup va fer una excursió a la Cerdanya sota l'administració francesa.* » /Il ne faut pas oublier non plus que Batista avait déjà visité Er en 1916 : il vint à Perpignan avec un groupe de Catalans francophiles du Principat. Après les actes officiels, guidé par Carles Grandó et Francesc Francis, le groupe va faire une excursion en Cerdagne sous administration française./

<sup>7</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 71.

<sup>8</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., pp. 72-73.

<sup>9</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 82.

<sup>10</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *El Catalanisme i la Gran Guerra*, op. cit., p. XXV.

*apadrinament en tot l'any 1917*<sup>1</sup>. » /On ne connaît aucune liste qui indiquerait un seul parrainage pour l'année 1917./ En décembre 1917 a lieu un nouveau voyage des intellectuels catalans et espagnols, cette fois à Paris. À ce moment là, *Iberia* parle de 4 000 volontaires espagnols dont 3 000 seraient morts ; ces nouveaux chiffres sont donnés sans base sérieuse. Ce déplacement à Paris est encore une manipulation. La diplomatie française fait venir les ennemis de la monarchie espagnole, tout en les présentant comme des émissaires d'une Espagne francophile, sous le règne d'Alphonse XIII. En même temps, l'ambassadeur à Madrid, Geoffroy et le consul de Barcelone, Gaussen, sont remplacés par des diplomates qui vont combattre l'opposition au roi, opposition considérée comme germanophile<sup>2</sup>. À Perpignan, *Montanyes Regalades* suit la nouvelle orientation et, entre août 1917 et janvier 1918, accuse les différents secteurs catalanistes du Principat d'avoir des attitudes pro-allemandes. Pour les catalanistes des Pyrénées-Orientales, les normes orthographiques du catalan<sup>3</sup> sont d'inspiration germanophile et discriminent le catalan parlé dans le département. La revue ne parle plus que de volontaires espagnols et en mai 1918 apparaît une organisation appelée *Patronato de Voluntarios Españoles*. Seuls les natifs des Pyrénées-Orientales sont présentés comme de véritables volontaires catalans, alors qu'ils n'avaient pas le choix, et ceux du Principat comme des volontaires espagnols. C'est évident, les autorités françaises cherchent à se rapprocher de la couronne espagnole et oublient les Catalans<sup>4</sup>.

Déçue par la France républicaine, la gauche catalaniste lance une adresse au Président Wilson en août 1918. Ils demandent la « llibertat per la qual una legió de germans nostres donen la llur sang en els camps de batallas francesos ben prop dels nobles fills del vostre poble. » /La liberté pour laquelle une légion de nos frères donne son sang sur les champs de bataille français aux côtés des nobles fils de votre peuple./ En 1918, c'est la création du *Butlletí del Comitè de Germanor amb els Voluntaris Catalans* autour de l'Unió Catalanista.<sup>5</sup> Mais les catalanistes font peur aux Alliés qui y voient une source possible de troubles. Dans les dernières années de la guerre, les Alliés considèrent qu'affaiblir la monarchie espagnole, c'est être leur ennemi. Les catalanistes sont accusés d'être germanophiles et agitateurs révolutionnaires<sup>6</sup>. En août 1919, l'Espagne monarchiste est acceptée à la SDN. L'espoir de voir les Alliés appuyer la naissance d'un Etat fédéral où la Catalogne aurait obtenu une grande autonomie est terminé. Les volontaires se sont sacrifiés en vain. Mais combien sont-ils réellement ?

On l'a vu, les chiffres de ces derniers ont varié avec le temps, sans véritable calcul des soldats réellement engagés dans les troupes françaises. Un millier en octobre 1915, deux mille en décembre de la même année et quatre mille volontaires « espagnols » en décembre 1917. A la même date, *La Campana de Gràcia* du 22 décembre 1917, dans un article de Màrius Aguilar, pour la première fois cite des chiffres de propagande : les volontaires espagnols seraient 15 000, dont 10 000 Catalans et seulement 1 000 auraient survécu à cette date<sup>7</sup>. Après le 11 novembre 1918, les régionalistes reprennent les arguments des nombreux

<sup>1</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 87.

<sup>2</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 97 et p. 98.

<sup>3</sup> Mises au point par Pompeu Fabra en 1913.

<sup>4</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 101.

<sup>5</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 94.

<sup>6</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *El Catalanisme i la Gran Guerra*, op. cit., p. XXXV.

<sup>7</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 100.



volontaires catalans : Ventosa au Congrès des députés, parle de nouveau de 15 000 volontaires espagnols dont 12 000 Catalans<sup>1</sup>. *La Trinxera Catalana* du 19 décembre 1918 donne le chiffre de 12 000 Catalans qui ont versé leur sang « *per la causa santa de la Llibertat i de la Justícia*<sup>2</sup>. » /Pour la sainte cause de la Liberté et de la Justice/.

La vérité semble bien éloignée de ces chiffres mythiques. Enric Ucelay-Da Cal, professeur d'histoire à l'Université de Barcelone, dans sa préface au livre de David Martínez i Fiol parle de légende à propos de ces milliers de volontaires catalans. Ce mythe s'inscrit « avec facilité dans la cosmogonie agonique du nationalisme catalan<sup>3</sup> ». L'étude, par David Martínez i Fiol, du nombre de volontaires étrangers de la Légion étrangère donne 11 271 soldats d'août 14 à juillet 1915, chiffre éloigné des 28 266 ou 50 000 volontaires étrangers comptabilisés par *La Publicidad* le 29 février 1915 et le 16 août 1915<sup>4</sup>. À partir de l'étude des *JMO*<sup>5</sup> de la Légion étrangère, le nombre d'étrangers luttant dans cette arme pendant la guerre de 14-18, n'a pas dépassé 15 000 hommes. Parmi eux, il y a seulement 954 Catalans. Seuls, 435 d'entre eux écrivent au docteur Soler i Pla, ce qui veut dire que 519 Catalans n'entrent jamais en contact avec le Comité. Peu d'entre eux sont des volontaires politiques, engagés sur des bases idéologiques<sup>6</sup>. Certains étaient des vieux légionnaires, engagés avant 1914. Ils prennent contact avec Soler i Pla seulement pour tirer profit du comité<sup>7</sup>. Seulement, une trentaine de soldats engagés le font sur la base idéologique des « volontaires catalans ». La conclusion de l'historien est sans nuance et enterre le mythe des Catalans du Principat volant au secours de la France :

« *En definitiva, trobem que els "voluntaris catalans" foren un recurs propagandístic útil per al nacionalisme català aliadòfil, en general, però sense cap mena de ressò en l'opinió pública catalana*<sup>8</sup> ». /En définitive, il se trouve que les « volontaires catalans » furent un moyen de propagande utile pour le nationalisme catalan, en général, mais sans aucun écho dans l'opinion publique du Principat./

L'auteur n'hésite pas à parler de la « *presència fantasmagòrica* » /présence fantasmagorique/ des volontaires catalans<sup>9</sup>. Cela peut s'expliquer par le poids social et électoral faible de l'*Esquerra nacionalista catalana*<sup>10</sup>. Cette gauche catalaniste a vu dans la guerre un moyen de récupérer ou de gagner des positions, mais sans résultat, l'appel au volontariat ayant été peu entendu, ni peu relayé dans une population qui avait manifesté par le passé de forts sentiments antimilitaristes<sup>11</sup>. Cette même population, sans manifester de sentiment pro-allemand excessif, accueille avec sympathie ceux des Français, y compris les deux mille Catalans du Nord, insoumis ou déserteurs, qui refusent ou abandonnent le combat.

Miquèl RUQUET

<sup>1</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 107.

<sup>2</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., p. 109.

<sup>3</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra (1914-1918)*, Abadia de Montserrat, Biblioteca Serra d'Or, 1991, 232 pages, p. 8.

<sup>4</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., pp. 115-117.

<sup>5</sup> *Journal de Marche et d'Opérations*.

<sup>6</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Els « Voluntaris » catalans a la Gran Guerra*, op. cit., pp. 127-128.

<sup>7</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Ibidem*, op. cit., p. 137.

<sup>8</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Ibidem*, op. cit., pp. 146-147.

<sup>9</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *El Catalanisme i la Gran Guerra*, op. cit., p. XXVI.

<sup>10</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Ibidem*, op. cit., p. VI.

<sup>11</sup> MARTINEZ I FIOL, David, *Ibidem*, op. cit., p. IX.

## QUELQUES NOTES SUR LA RÉPRESSION RACIALE ALLEMANDE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES (1943)

Rédigeant, il y a quelques années, une intervention publique sur la déportation à partir de la Cerdagne d'une petite fille, Helena, et de sa mère, Margot Wolff, née Falk, j'écrivais : « Le préfet des Pyrénées-Orientales signale dans le Rapport mensuel d'Information au ministère de l'Intérieur datée du 31 décembre 1943, dans la rubrique III « Questions sur les relations avec les autorités d'occupation » : « Un certain nombre d'Israélites de nationalité étrangère en traitement, les uns à l'hôpital St Louis de Perpignan, les autres à la clinique Espérance à Font-Romeu, ont été appréhendés dans le courant du mois de décembre par les services de la police allemande et évacués en direction de Paris. Les renseignements que je possède à ce sujet ne sont pas encore complets et il m'est difficile de fournir un chiffre précis ». J'avais trouvé cette information dans l'ouvrage de Mickaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les juifs*<sup>1</sup>. Ne trouvant rien de plus dans les dossiers de la préfecture des Pyrénées-Orientales, j'en conclus : « Aucune autre information n'apparaît ultérieurement dans les archives du préfet ». Depuis, les recherches ont continué sur d'autres thèmes. Cependant, lorsque des informations concernaient ce travail, je les ai notées. Il ne s'agit que d'un court bilan d'étape en attendant un article plus complet.

Les documents trouvés concernent les arrestations d'individus pour quelque raison que ce soit. On peut repérer deux cadres d'arrestations : à la frontière ou lors de rafles ciblées.

La lecture des rapports réguliers des renseignements généraux de Bourg-Madame, par exemple, permet de suivre les arrestations « frontalières » :

- 1<sup>er</sup> février 1943 (pour la semaine du 25 au 31 janvier 1943) les autorités allemandes font état de 18 arrestations de personnes tentant de passer la frontière, dont 2 juifs de nationalité française, à la descente du train Toulouse-Latour-de-Carol. Tous les arrêtés sont transportés à Perpignan.
- Le 11 février, trois juifs sont incarcérés à Bourg-Madame, car ils n'ont pas d' « autorisation spéciale de voyage ». Comme, d'autre part, la police allemande a interpellé deux présumés passeurs à Porta, tout le monde a été arrêté en attendant l'enquête. Cette information provoque une réaction de la police française. Elle indique qu'en aucun cas des ressortissants français n'ont besoin d'autorisation de voyage. Le soir même une perquisition de la douane allemande se déroule dans les locaux et les lieux d'habitation de la gendarmerie française de Latour-de-Carol. Aucun papier officiel n'a été « touché », mais aucune explication n'a été donnée. L'inspecteur chargé du rapport pense qu'il s'agissait « vraisemblablement de la recherche de personnes qui y auraient été cachées »<sup>2</sup>.
- Le 23 février plusieurs arrestations ont lieu à la descente du train, mais aucun Juif n'est mentionné. Par contre, on apprend que le docteur Kapler, exerçant à

<sup>1</sup> Mickaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1981, 431 pages, page 304.

<sup>2</sup> Archives Départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO), 2266 W 80.

## *Le Midi Rouge*

Saillagouse, aurait quitté la France et serait interné à la prison de Puigcerdà. L'article d'André Balent sur V. Kapler dément cette information<sup>1</sup>.

Quelques mois plus tard, les tensions entre police française et police allemande semblent plus fortes mais ce n'est pas le fait « racial » qui en est la cause. Une note<sup>2</sup> de renseignements numérotée 438 du 3 août 1943 (non signée) indique que les responsables allemands rencontrés rue Franklin, au siège de la Gestapo, sont « très irrités par la police française ». Les raisons de cette colère sont multiples :

- De fausses pièces d'identité (établies par complaisance) circuleraient à Perpignan.
- De « nombreux Juifs échappant à tout contrôle » en possèderaient.
- Des Espagnols « oisifs ou disposant de capitaux élevés » seraient dispensés de participer aux TE ou bénéficieraient de congés irrégulièrement.
- Certains détenus, libérés par les services allemands, seraient interpellés par les services français pour être interrogés. On les considèrerait comme des indicateurs de la police allemande, on les menacerait de représailles et même la police française les frapperait.

On sait, en particulier par les travaux de Serge Klarsfeld<sup>3</sup>, que les relations policières franco-allemandes ont connu des relations cordiales entrecoupées de moments difficiles. Nous nous trouvons là dans une période tendue, liée en particulier au « refus français de laisser la gendarmerie s'impliquer avec efficacité dans le transport des Juifs de nationalité française »<sup>4</sup>. Mais on peut aussi penser que les gendarmes de Cerdagne, et d'ailleurs dans le département, cherchent à s'imposer vis-à-vis des services de police allemands. Par ailleurs, on sait aussi, qu'un certain nombre de gendarmes participent à la Résistance.

Les services ministériels français donneront d'une certaine façon raison à la gendarmerie contre la police allemande, en rédigeant la circulaire du 18 décembre 1943, dans laquelle le secrétaire général de la police donne l'ordre à « tous les services de police et de gendarmerie de ne jamais accepter de garder des individus arrêtés par les autorités allemandes »<sup>5</sup>.

À propos des rafles, les réponses allemandes aux questions de la police française sont irrégulières, évasives et ne donnent pas l'exacte vérité sur ces arrestations dans les services hospitaliers.

---

<sup>1</sup> André Balent, « Victor Kapler », *Le Midi-Rouge, bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon*, n°17, juin 2011, page 11 et sq.

<sup>2</sup> ADPO, 2266 W 80. il s'agit selon le texte d'une prise de contact entre un policier français « dont les services sont appelés très fréquemment à fournir des renseignements sur les personnes arrêtées par les services « .Allemands » et Mr .Walter ( en fait Walter Wiese), Chef de la Gestapo de Perpignan. Assistait aussi au long entretien, Mr. Hassner, adjoint de Walter.

<sup>3</sup> Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, 2 tomes, Paris, Fayard, 1983,1985, 542 et 409 pages.

<sup>4</sup> Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC), document XXV C- 228.

<sup>5</sup> ADPO, 31 W 7 Lettre du Préfet des PO au capitaine de gendarmerie de Perpignan, 1<sup>er</sup> mars 1944.

Revenons d'abord, sur les recherches initiales concernant Helena et Margot. Leur adresse temporaire était L'Ermitage de Font-Romeu. Le 8 novembre 1940, elles s'étaient inscrites comme réfugiées à Perpignan, 2 rue Petite la Réal, en provenance d'Anvers (15 avenue Marie-José, quartier de la Gare de Berchem) en passant par Oloron-Sainte-Marie. Habiter en Cerdagne, outre l'intérêt climatique pour Margot qui n'a pu quitter l'Europe en 1939 à cause d'une pleurésie, permet aussi lorsqu'on est bien guidé de rejoindre l'Espagne puis le Portugal et l'Amérique latine où la famille possède une propriété. Or l'Ermitage est une étape pour les curés-passeurs selon Jean Larrieu. Cependant, elles n'ont pas été arrêtées en Cerdagne, car le centre qui les hébergeait était fermé en hiver. Margot et sa fille sont donc redescendues en plaine et ont été accueillies par la famille Roussel, gérant le centre de L'Ermitage, au nom de l'association Ozanam. Convoquées par la Gestapo pour une affaire de papiers à régulariser, elles ne sont jamais revenues chez les Roussel. Internées à la Citadelle de Perpignan, elles sont parties pour Drancy le 16 décembre 1943.

Les archives permettent de vérifier l'information donnée par Paxton et Marrus sur l'hôpital Saint Louis de Perpignan. Elles attestent aussi que des arrestations nombreuses ont été faites à l'Hôpital en décembre 43, mais ce n'était pas la première fois. Il y en eut avant et après.

Pour prendre comme date de départ la lettre du Préfet, citée par Marrus et Paxton, on a retrouvé des documents traitant de ces rafles du mois de décembre 1943.

- 6 décembre 1943 : le préfet se dit informé de « l'évacuation [d]es Israélites de l'Hôpital saint Louis », et souhaite que les renseignements généraux français enquêtent sur ces cas.
- Dès le 9 décembre, le commissaire principal, chef du service départemental des RG, rédige un brouillon de lettre, qui sera envoyée le 10 décembre au Préfet. Ce courrier stipule que les arrestations se sont déroulées en trois étapes : 6 novembre (15 arrestations), 18 novembre (21 arrestations) et enfin 29 novembre (2 arrestations). La première évacuation s'est déroulée sans incident « les autorités allemandes ayant bénéficié de l'effet de surprise ». Au cours de la seconde évacuation, il y eut une évasion. Enfin la troisième évacuation vit quatre évasions, un des évadés fut repris le lendemain matin.
- Le 18 décembre le Préfet interroge de nouveau les RG...
- ...qui répondent le 22 que 3 hommes et une femme ont été évacués de l'hôpital Saint Louis alors qu'ils étaient en traitement. Le rapport précise qu'il reste 7 malades de confession israélite en traitement à l'hôpital Saint Louis.

La liste des « transferts de juifs du camp de Rivesaltes et de la Région de Montpellier vers le Camp de Drancy en vue de leur déportation (10 Août 1942-6 août

1944) »<sup>1</sup> établie par Serge Klarsfeld permet de vérifier les informations données par la Gestapo. Pour ne reprendre que la période novembre-décembre 1943, on dénombre 51 arrestations dans les hôpitaux, dont 42 reconnues par la police allemande, sur un total de 78 arrêtés et déportés en quatre convois (10 novembre, 24 novembre, 8 décembre et 16 décembre) vers Drancy. Les adresses, autres que Hôpital Saint-Louis de Perpignan ou l'Ermitage de Font-Romeu, sont perpignanaises pour la plupart.

Y a-t-il eu comme pour Margot et Helena convocation à la Gestapo ou rafle comme pour l'Hôpital ? Dans l'état actuel de nos recherches nous ne pouvons le dire. Mais les archives de la seconde guerre mondiale sont abondantes ...

Pierre CHEVALIER

---

### LECTURES CHOISIES :

---

***Lettres de la félibresse rouge Lydie Wilson de Ricard (1850-1880), Édition critique établie par Rose BLIN-MIOCH, Presses Universitaires de la Méditerranée, Montpellier, 2013, 334 p.***

Voici un ensemble de correspondances originales, très soigneusement présentées et éditées par Rose Blin-Mioch et qui concernent le Félibrige rouge, constitué autour de Louis-Xavier de Ricard à partir de 1876. Au total soixante-dix lettres parfois très développées dont le cœur est fourni par celles de Lydie Wilson de Ricard, adressées au félibre Auguste Fourès, de Castenaudary (34 lettres) et les réponses de ce dernier (14 missives), les autres correspondances (14) étant échangées entre Ricard et Fourès.<sup>2</sup>

Louis Xavier de Ricard, après avoir participé à la Commune de Paris s'est exilé en Suisse. Revenu en France, il épouse, en août 1873, Lydie Wilson, née en 1850 à Paris, fille aînée d'un commerçant d'origine écossaise et d'une mère d'origine flamande. Celle-ci a reçu tant en France qu'en Écosse, une éducation variée et poussée. Au début de 1874, les Ricard s'installent à Montpellier. La sœur cadette de Lydie, Jeanne, séjourne souvent chez eux. Par opposition au félibrige blanc et provençal, le félibrige languedocien animé par Ricard est "rouge", ardemment républicain et même socialisant. Il se manifestera par l'édition d'un almanach annuel en occitan et français et autres langues romanes, *la Lauseta*<sup>3</sup>, la publication de l'ouvrage de Ricard, *Le Fédéralisme*<sup>4</sup> en janvier 1877 et diverses autres publications. C'est au printemps 1876 que les Ricard font connaissance d'Auguste Fourès, commerçant à Castelnaudary, mais aussi poète languedocien et républicain avancé. À partir de quoi commence entre Lydie et Fourès et éventuellement entre Louis et ce dernier, une correspondance suivie et fraternelle. Alors que les lettres de Louis-Xavier à Fourès concernent surtout le sort du félibrige, celles de Lydie sont beaucoup plus intimes. Elle a manifestement trouvé en ce jeune homme de vingt-huit ans un confident (il sera bientôt son "parrain" et elle, sa "filleule"). Fourès est en outre tombé amoureux de Jeanne, sœur de Lydie et Lydie sert d'intermédiaire entre les tourtereaux. Cette correspondance s'arrête avec la mort de Jeanne, tuberculeuse, en novembre 1877.

---

<sup>1</sup> Serge Klarsfeld, *Les transferts de juifs du camp de Rivesaltes et de la Région de Montpellier vers le Camp de Drancy en vue de leur déportation (10 Août 1942-6 août 1944)*, Paris, Fils et Filles de Déportés Juifs de France, 1993, 68 pages.

<sup>2</sup> À quoi s'ajoutent quelques lettres de Lydie à sa famille (7) et une lettre à Mistral un peu postérieure (1879 ou 1880)

<sup>3</sup> "L'Alouette". C'est le nom du mas des Ricard à Montpellier.

<sup>4</sup> Sandoz et Fischbacher, 1877, XXX-302 p.

Lydie, elle aussi, décèdera le 17 septembre 1880, de la même maladie, la maladie du siècle, dont le nom, par une sorte de tabou, n'est jamais prononcé dans les lettres.

Celles-ci sont très vivantes, écrites avec spontanéité et fraîcheur, surtout de la part de Lydie et elles concernent à peu près tous les aspects de la vie des Ricard. Et d'abord leur installation en Languedoc, dont la nature a séduit Lydie, qui élève même divers animaux. Mais on y voit aussi vivre le couple des Ricard qui traverse une crise à l'époque (Lydie songe un instant à s'en aller). Si Ricard a de bonnes idées concernant l'émancipation de la femme, il ne les applique pas -semble-t-il- dans son ménage. Sa femme qui l'assiste dans son travail, le juge velléitaire, le voit comme un "tyran", souffre d'être considérée comme "un caprice, une petite chose amusante." Sans être vraiment pauvres, les Ricard ne sont pas riches, parfois endettés pour financer leurs activités, leurs voyages à Paris. Lydie s'est passionnée pour le languedocien, qu'elle apprend patiemment, mais difficilement, écrit même quelques poèmes dans cette langue en sollicitant les conseils de Fourès. Elle commente les réunions des félibres, critique sévèrement certains d'entre eux (Léontine Goirand, Louis Roumieux). Elle active la diffusion de l'ouvrage de son mari, *Le Fédéralisme*, dont les compte-rendus de presse, sont peu nombreux, malgré les efforts de Fourès. Lydie s'intéresse aussi à la politique, notamment lors de la crise du 16 mai 1877, et craint à cette époque contrairement à la plupart des républicains, un retour de Thiers au pouvoir (car les souvenirs de la Commune ne sont pas éteints). Les Ricard sont volontiers anticléricaux, anti-jésuites.

Une partie importante de la correspondance est consacrée au sort de Jeanne. Celle-ci, personnalité un peu passive et qui s'adonne à la peinture, est tombée amoureuse de Fourès, amour réciproque. Mais les obstacles entre les deux jeunes gens sont immenses : Fourès habite loin de Montpellier, il est peu aisé, dominé par une mère autoritaire et "victime des prêtres". En outre les parents de Jeanne préféreraient un gendre vraiment fortuné. Les amoureux ne se verront que très rarement, quand Fourès peut venir à Montpellier. De là plaintes et douleurs ! Lydie tarabuste Fourès pour qu'il s'installe à Montpellier. La mort de Jeanne est un véritable crève-cœur pour sa sœur : "nul n'aima et n'aime mon adorée pauvre Jeanne comme moi". Quant à Ricard, il est surtout préoccupé par ses travaux en cours, la sortie du *Fédéralisme*, la parution de *La Lauseta*, la rédaction d'une *Histoire populaire du Languedoc*, les rapports avec les autres félibres "cagots", et les revues (la *Revue des langues romanes*), la création de la Cigale, regroupement de méridionaux à Paris. Lui non plus n'est pas tendre pour ses confrères notamment pour Arnavielle, "une espèce de vilain petit Tartuffe".

Ces lettres sont donc une introduction très vivante à un milieu restreint certes, mais très original, et dans une époque décisive. Rose Blin-Mioch en montre aussi la portée plus générale en confrontant les acquis à des sujets plus vastes, la situation de l'écriture des femmes à l'époque, l'état de l'occitan dans les lettres, et aussi les rapports hommes-femmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle.

Raymond HUARD

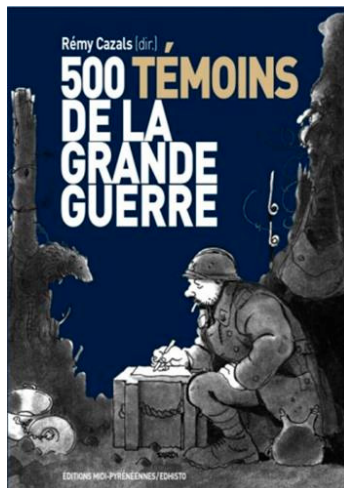
\* \* \*  
\*

**Rémy CAZALS, (dir.), 500 témoins de la Grande Guerre, Éditions Midi-Pyrénéennes/EDHISTO, Portet-Sur-Garonne, 2013 ; Louis, Jean-Luc et Guilhem SECONDY, préface de Jean SAGNES, Les Héraultais dans la Guerre de 14-18, Le Papillon Rouge éditeur, Villeveyrac, 2014.**

En cette année 2014, la commémoration du centenaire de la Grande Guerre débute avec de nombreuses manifestations de natures diverses. Naturellement, l'édition d'ouvrages historiques se trouve stimulée et cela va probablement se poursuivre tout au long du cycle mémoriel qui devrait s'achever en 2018-2019. De nombreux livres sont déjà parus mais nous en avons retenus deux qui

### *Le Midi Rouge*

concernent notre association par leur approche historiographique et parce qu'ils fournissent des apports intéressants sur l'histoire de notre région.



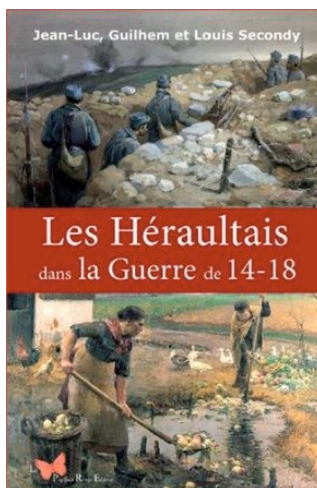
Le premier ouvrage en question est « *500 témoins de la Grande guerre* », étude dirigée par Rémy Cazals. Historien connu et reconnu sur le sujet, il a contribué à la publication des carnets de Louis Barthas à la fin des années 1970 et il est désormais professeur émérite de l'Université de Toulouse le Mirail, d'ailleurs rebaptisée Jean Jaurès très récemment. Près de 33 auteurs ont contribué à ce travail, dont plusieurs membres de l'université Paul Valéry-Montpellier III comme le professeur Frédéric Rousseau ou de jeunes chercheurs comme Dorothee Malfoy-Noël ou Philippe Salson. L'éclectisme des contributeurs et l'ouverture aux jeunes doctorants sont d'ailleurs à souligner. Fait remarquable la couverture est signée de Jacques Tardi qui a offert un dessin original à l'occasion de cette publication.

Dans une première partie Rémy Cazals explicite la démarche et la méthodologie qui ont guidé le travail de recensement des témoins. Après avoir défini le témoin en histoire, il montre l'importance du travail de collecte et d'analyse du témoignage réalisé par Jean Norton Cru. Ce dernier s'était attaché à montrer la réalité de la guerre à travers une vérification rigoureuse du témoignage pour déconstruire les stéréotypes véhiculés par la littérature d'exploitation de la guerre. S'inscrivant dans la même démarche méthodologique d'investigation autour du témoin lui-même, Rémy Cazals souligne le rééquilibrage du recueil des témoignages du point de vue social et la richesse des sources désormais à la disposition du chercheur. En effet, les premiers témoins étaient majoritairement des lettrés ou des individus ayant les moyens de publier leurs écrits, or, au fur et à mesure de la disparition des anciens poilus, sont apparus des textes de témoins qui étaient conservés dans le cadre familial. La publication des carnets de Louis Barthas est l'archétype de l'émergence de cette mémoire qui permet d'écrire une histoire par en bas, une histoire des gens ordinaires. Par conséquent, l'ouvrage recense autant de témoignages publiés dès l'après-guerre que de textes qui étaient restés ignorés pendant de nombreuses années.

Dans la deuxième partie s'égrènent les 400 notices qui présentent près de 500 témoins.

L'intérêt pour l'histoire régionale et sociale est de premier ordre du fait de la présence importante dans l'ouvrage de témoins méridionaux et particulièrement de Languedociens et de Catalans qui représentent presque 10% des notices. Des témoins de tous les départements de notre région sont présentés et une entrée spécifique est même réservée aux audois. D'autre part, ces différents témoins ont des origines sociales, religieuses et politiques variées. Au fil des pages on croise des viticulteurs audois et héraultais, un instituteur lozérien, (Albert Jurquet), un protestant gardois (Pierre Bayle) et

une religieuse d'origine catalane (Germaine de Balanda), ou bien encore le rédacteur en chef du *Midi socialiste*, Léon Hudelle. Le livre se termine avec des outils très utiles pour le lecteur comme une annexe statistique ou bien encore une série d'index (thèmes, unités citées, noms de personnes, noms de lieux) qui permet une recherche efficace dans le corpus des témoins.



Le deuxième ouvrage est une oeuvre que l'on pourrait qualifier de familiale, puisqu'elle a été rédigée par Louis Secondy, auteur de nombreuses études d'histoire religieuses et régionales, et ses deux fils Jean-Luc et Guilhem, tous deux professeurs dans le secondaire. Jean Sagnes, qui signe la préface, souligne l'intérêt d'une telle synthèse qui a notamment permis de retrouver des témoignages dispersés ou méconnus. *Les Héraultais dans la Guerre de 14-18* est un ouvrage qui se consacre à l'étude d'un département de l'arrière. Ouvrage de synthèse destiné au plus grand nombre, il trouvera tout aussi bien ses lecteurs chez les curieux de l'histoire régionale que chez des historiens plus chevronnés en quête d'apport nouveaux. En effet, si le livre aborde les aspects classiques de l'histoire du conflit, il ne néglige pour autant pas les questionnements le plus récents à travers le prisme départemental. La patte de Louis Secondy se ressent par l'attention portée à l'histoire religieuse mais les thèmes abordés sont d'une grande variété et s'articulent autour de la problématique de la relation entre le département et le front.

La première partie évoque longuement le sort des Héraultais sous l'uniforme de la mobilisation jusqu'au front. S'appuyant sur des témoignages inédits, les auteurs abordent les questions de la réputation des soldats méridionaux, du rapport à la mort, du regard porté sur le camarade, sur les soldats coloniaux, sur l'ennemi, en un mot, sur la guerre comme expérience du monde. En contrepoint, un tableau de la vie dans l'Hérault montre les bouleversements provoqués par le conflit dans la vie quotidienne et les transformations sociales et économiques qu'implique une mobilisation totale de la société. On soutient l'effort de guerre par l'envoi de matières premières mais aussi en orientant le travail manufacturé vers les besoins des militaires. En outre, département viticole, l'Hérault est un grand pourvoyeur des armées même si la production nécessite une réorganisation. En effet, le manque de bras est une question importante et le livre l'évoque à plusieurs reprises à travers les exemples de la mobilisation des femmes, de l'utilisation des prisonniers allemands, autrichiens ou turcs, et de l'appel aux travailleurs étrangers. La vie d'un département de l'arrière consiste également à gérer l'absence, le deuil mais aussi le quotidien. Il s'agit aussi de contrôler le territoire, l'information et les personnes qui se trouvent dans l'Hérault. Les Secondy montrent bien comment l'étranger devient ainsi le centre de toutes les suspicions. Enfin, le livre aborde la question de la sortie de guerre. Les auteurs décrivent le processus de démobilisation et



mettent en exergue le temps du deuil. Celui-ci se mue au fil du temps en travail de mémoire dont les mouvements d'anciens combattants, dont la naissance est évoquée, deviennent les porteurs.

Il s'agit donc d'un ouvrage qui vient combler un vide en brossant le portrait d'un département méridional en guerre, et qui permet à tout un chacun d'approfondir telle ou telle question grâce à une bibliographie thématique qui renvoie à des ouvrages plus spécialisés. Richement illustré, notamment avec de nombreux documents originaux, on peut toutefois regretter l'utilisation de quelques images généraliste éloignées du contexte héraultais. Cela n'entame cependant en rien la qualité de ce travail et l'intérêt de son apport à l'histoire régionale.

Richard VASSAKOS

\* \* \*

**Eric FORCADA, *Catalogue Martin Vivès. Une vie engagée, une œuvre libre, Perpignan, Mare Nostrum, 2014, 94 p.***

Eric Forcada, historien de l'art a beaucoup œuvré afin de mieux faire connaître les artistes nord catalans du siècle dernier originaires des Pyrénées-Orientales ou y ayant résidé et puisé leur sources d'inspiration. Parmi les artistes qu'il a ainsi déjà fait connaître : l'Andalou Manolo Valiente, réfugié de la *Retirada* dont il a réédité l'édition de 1949 de son *Arena y viento. Du sable et du vent* qu'il a fait précéder d'une étude remarquable relatant les premiers contacts de l'artiste avec la Catalogne du Nord qui devint sa terre d'adoption et où il trouva les appuis qui lui permirent d'exercer ses talents (Manolo Valiente du Barcarès à Bram er d'Argelès au Barcarès ... un artiste en camp de concentration (1939-1942), Perpignan, Mare Nostrum, 2010, 227 p.

Du 25 janvier au 12 mai 2014, Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales) a accueilli une exposition rétrospective consacrée au peintre Martin Vivès (Prades, 1905 ; Saint-Cyprien, 1991) dont Eric Forcada a été le maître d'œuvre remarqué.

Certes, Martin Vivès — qui aura toute sa place dans le *Maitron* — est resté sa vie durant un homme ancré dans un territoire<sup>1</sup> auquel il fut sa vie durant passionnément attaché. En 1958, revendiquant avec force cet enracinement, il déclara au critique d'art barcelonais Sebastià Guasch : « Ma principale force a été celle d'être resté toujours étroitement lié à ma terre natale, au pays qui m'a fait tel que je suis ». Toutefois, peintre du Roussillon « foncièrement immergé dans son paysage » (Forcada, p. 11), Vivès ne fut pas un contemplatif. Homme d'action, militant et humaniste il fut un homme engagé qui sut prendre ses responsabilités lorsqu'il fut confronté, en particulier entre 1936 et 1945, à la montée des totalitarismes et de la barbarie, présente de façon prégnante, dans un Roussillon placé d'abord aux premières loges de la guerre civile espagnole qui ne pouvait laisser aucun Catalan indifférent, du drame de la *Retirada* puis de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation nazie.

Le jeune Martin Vivès vécut à Figueres de 1906 à 1914, il fut l'élève d'un maître, pédagogue d'avant-garde, Esteve Trayter et Salvador Dali fut son condisciple. De retour à Perpignan en 1914, il manifesta bientôt son attrait pour le dessin et la peinture. En 1919, il s'inscrivit à l'école des Beaux-Arts de Perpignan où il suivit les cours de Louis Delfau, alors que, simultanément, il se liait avec un artiste de talent, André Fons-Godail puis avec l'affichiste catalan Josep Morell qui avait quitté l'Espagne afin d'éviter la conscription et la guerre du Rif. Étape décisive de sa formation, Vivès suivit pendant une année, à partir de la fin de 1921, les cours de l'école des Beaux-Arts de Barcelone. En 1923, un emploi de

---

<sup>1</sup> De « Prades à Figueres et Perpignan et Gérone » ainsi que le délimite pertinemment Forcada, (p. 11).

portraitiste pour un encadreur de Bordeaux lui permit de suivre dans cette ville les cours de peinture et de dessin d'Hubert Gauthier.

De retour à Perpignan en 1924, Vivès commença, après son service militaire dans les troupes d'occupation en Allemagne, une carrière artistique dont l'exposition de Saint-Cyprien donne grâce à Eric Forcada, son commissaire, une brillante et suggestive rétrospective. Nous renvoyons donc le lecteur au catalogue qui donne à voir des reproductions de ses oeuvres les plus caractéristiques ou emblématiques toujours resituées dans le contexte de leur réalisation. Nous nous contenterons dans le cadre de cette recension d'évoquer l'engagement politique et militant de Martin Vivès.

En 1928, de retour d'Allemagne, Martin Vivès adhéra aux Jeunesses laïques et républicaines dont il fut le secrétaire départemental dès 1930 et le vice-président à partir de 1933. Il milita aussi au parti radical-socialiste dont il devint le secrétaire adjoint après le congrès départemental de juin 1931.

De fait, Vivès était très proche de Victor Dalbiez (1876-1954) plusieurs fois député puis sénateur des Pyrénées-Orientales, ministre des régions libérées dans le gouvernement du cartel des gauches présidé par Édouard Herriot (1924-1925). Dalbiez, radical très à gauche, fut élu maire de Perpignan 1929. Martin Vivès devint son chef de cabinet.

En octobre 1934, il prit en charge les réfugiés catalans qui fuirent après l'échec de la tentative de proclamation de la république catalane par le président de la *Generalitat* Lluís Companys et l'état de guerre décrété par le gouvernement de droite de la république espagnole. Le 16 avril 1935, à l'occasion d'une exposition à Barcelone, il reçut l'hommage des démocrates catalans lors d'un dîner en son honneur. Vivès participa aussi à des actions qui lui permirent de concrétiser, avec d'autres « activistes » comme Cyprien Lloansi (socialiste) ou Paul Combeau (communiste) qui ont donné lieu à des notices du *DBMOMS*, une conception « engagée » de l'action culturelle. Nous les trouvons tous trois, en 1936, dans le Cercle de culture populaire de Perpignan qui organisa en particulier le premier salon des Indépendants roussillonnais. Pendant la guerre civile espagnole, Vivès participa aux activités du comité d'entraide aux antifascistes espagnols.

Lors de la *Retirada* nous le retrouvons en première ligne afin d'organiser la solidarité avec les réfugiés, ciblant en premier lieu les artistes qu'il s'efforça à extraire des camps organisés à leur intention par les autorités françaises. Se dépensant sans compter, il réussit à sortir certains d'entre eux— comme, par exemple, Carles Fontserè et Antoni Clavé—, artistes de talent qui poursuivirent ensuite une carrière qui consacra leur reconnaissance définitive. Soutenu par d'autres représentants d'artistes perpignanais, il organisa, à Perpignan, Paris et à Londres (elle ne put avoir lieu dans cette dernière ville du fait du déclenchement de La Seconde Guerre mondiale) plusieurs expositions dont le but était d'obtenir la libération d'artistes internés dans les camps.

Mobilisé en septembre 1939, Vivès, de retour à Perpignan fut, dès l'été 1940, l'un des premiers résistants de la capitale du Roussillon. Avec des amis, issus comme lui de la mouvance radicale, Marius Rascagnères et Mathieu Py<sup>1</sup>, il diffusa *Liberté* et *Vérité(s)*, feuilles du Mouvement de libération de la France, le futur mouvement Combat dont il fut l'un des fondateurs dans les Pyrénées-Orientales en janvier 1941. Il fut chargé de sa branche Recrutement, organisation, propagande et conserva les mêmes fonctions dans les MUR départementaux issus, en février 1943 de la fusion des mouvements Combat, Libération-sud et Franc-tireur. Le 26 janvier 1944, il organisa et réalisa un attentat contre le bureau de recensement militaire de Perpignan. En 1941, il fut muté à la direction du service du ravitaillement de la mairie de Perpignan, fonction qu'il mit à profit pour la Résistance. À noter, que, pendant cette période, il ne cessa de participer activement à la vie artistique perpignanaise. Se sachant menacé, il se cacha à Latour-de-France où il passa 124 jours jusqu'à la Libération. Il intégra, après celle-ci, le Comité départemental de Libération élargi.

Peu après la Libération, le 23 octobre 1944 le nouveau maire de Perpignan, le socialiste Félix Mercader, amateur éclairé d'art, le nomma conservateur du musée des Beaux-Arts de Perpignan —

---

<sup>1</sup> Dont nous avons rédigé la notice biographique pour le *DBMOMS*.

qui devint en 1953, après sa profonde restructuration par Vivès, le musée « Hyacinthe-Rigaud » — poste qu’il occupa jusqu’à son départ à la retraite en 1968. De 1948 à 1968, il fut aussi professeur à l’école des beaux-Arts de Perpignan. Ces fonctions lui permirent de renouer avec les institutions artistiques de Gérone, certes dirigées par des franquistes. Mais Vivès n’ignorait pas que de telles initiatives, comme celle spectaculaire de 1958, représentaient aussi une ouverture salutaire en faveur des antifranquistes de l’ « intérieur ». Mais, n’oubliant en aucun cas ses engagements militants, il devint administrateur de l’Union nationale des intellectuels des Pyrénées-Orientales. Il participa à l’organisation, en novembre 1944, d’un salon d’art au profit de la reconstruction de Valmanya, village détruit en août 1944 par les Allemands et la Milice. Martin Vivès manifesta toujours une active solidarité avec les artistes exilés au moment de la Retirada et établis dans les Pyrénées-Orientales (Manuel Perez Valiente alias « Manolo Valiente », Albino Giner, Francesc Miró) et fut très actif au sein du comité France-Espagne du Roussillon. Toujours dans la même perspective, il participa à plusieurs expositions, à Perpignan, mais aussi à Paris.

Après 1968, nous signale Eric Forcada, Vivès « se consacra entièrement à son œuvre » car ses « constantes préoccupations plastiques l’isolent du monde ». Il ne manque pas, par ailleurs, de rappeler l’amitié entre Martin Vivès et Jean Olibo<sup>1</sup> qui fut à partir de 1956, maire de Saint-Cyprien ? Cette amitié à la fois politique et esthétique remontait aux années 1930. Elle fut confortée par le combat commun de la Résistance et un intérêt commun pour le combat antifranquiste, celui des catalans en premier lieu. Vivès, fut convié par Olibo à exposer; entre 1984 et 1986, au musée qu’il s’efforçait de créer à Saint-Cyprien. Ce fut dans ce musée, en 2014, que Eric Forcada a réalisé cette magnifique exposition, rétrospective d’une oeuvre que beaucoup ont pu redécouvrir accompagnée de ce catalogue qui permet aussi de comprendre comment l’artiste traversa le XX<sup>e</sup> siècle en s’efforçant par son action et son engagement de rester en phase avec les idéaux d’humanisme qui l’inspiraient et dont il pensait qu’il fallait d’autant plus les sauvegarder et les illustrer qu’ils étaient gravement menacés.

André BALENT

\* \* \*

**David MALLÉN, *Agde sous l’occupation allemande. 1942-1944, Peronnas, imprimerie Sepec, 2014, 97 p, 25 euros.***

Ce premier ouvrage de David Mallen est le résultat de plusieurs années de recherche de cet Agathois qui s’est attaché avec passion à retrouver les traces de l’occupation allemande dans sa ville pendant la Deuxième Guerre mondiale. Son intérêt pour cette période a été éveillé par les récits de ses grands-pères : l’un combattant de la deuxième guerre et prisonnier en Allemagne ; l’autre réfugié espagnol devenu maquisard dans les Cévennes. Pour satisfaire sa curiosité, David Mallen a eu recours aux archives locales, aux archives militaires de Koblenz et à celles du département d’histoire de l’*Air Force* Washington, mais il est allé aussi sur le terrain, à la manière des archéologues. Sa quête originale s’est faite sur place, sur cette partie du littoral héraultais où subsistent une trentaine de blockhaus sur les 50 qui y furent construits.

Il a reconstitué l’organisation militaire allemande sur ce secteur côtier, son administration, et détaillé les composantes complexes des grandes unités d’infanterie comme les 326<sup>e</sup> et 271<sup>e</sup> divisions appartenant à ce qui sera nommé en août 1943 la 19<sup>e</sup> armée. David Mallen s’est attaché aussi à l’étude de l’autre volet de l’armée de terre – l’artillerie – élément essentiel du dispositif de cette partie du “ Mur de la Méditerranée ”, le *Südwall*, sans négliger la défense antiaérienne confiée à l’armée de

---

<sup>1</sup> Nous avons aussi rédigé une notice biographique de Jean Olibo pour le *DBMOMS*.

l'Air, la *Flak* de la *Luftwaffe*. Pendant les 19 mois de l'occupation, les unités allemandes ont été continuellement en évolution en fonction des besoins sur les fronts : celui de l'Est puis, en 1944, celui de Normandie. Dans l'Hérault, Agde et Sète étaient les points du front de mer qui paraissaient les plus susceptibles de devenir les lieux d'un débarquement allié. D'autant plus que le mont Saint-Clair et le mont Saint-Loup sont les meilleurs postes de guet sur un littoral de faible altitude. Ils ont été au cœur des " points d'appui " allemands. Des plans donnent une image précise des positions.

Avec l'opération *Anton II*, l'invasion de la zone sud, le 11 novembre 1942, les trois armes de la *Wehrmacht* s'emparent du littoral héraultais. C'est en effet par l'hypothèse d'un débarquement que Hitler a justifié l'arrivée en zone sud des ses " troupes d'opérations ". Il s'agit de réaliser les défenses opposables aux Anglo-Saxons. C'est le travail des unités du génie qui ont à poser réseaux de barbelés et champs de mines, mais aussi à construire abris, casemates, postes de tir. Avec quelle main-d'œuvre ? Le chantier est gigantesque ; l'organisation Todt est chargée de tous les grands programmes du *Reich*. Elle a recours à une main-d'œuvre allemande issue du " RAD " qui est le service allemand du travail obligatoire, mais aussi et surtout, avec l'appui des offices de placement allemands, à des ouvriers français volontaires ou aux entreprises locales du secteur du BTP. Cela ne suffisant pas, aux volontaires s'ajoutent les requis, travailleurs étrangers –surtout espagnols–, et français du STO. Un camp destiné à l'hébergement de 800 ouvriers est construit depuis la place de Notre-Dame de l'Agenouillade jusqu'au restaurant " Le lapin de Baluffe ". Il en reste quelques traces. L'emprise allemande s'exerce sur les hommes et aussi sur les biens. La circulation est strictement limitée et en 1944, la plupart des habitants seront évacués. Le front de mer, devenu zone militaire, promis à devenir zone de guerre, doit être débarrassé de toute construction pouvant entraver l'observation ou le tir. Des maisons sont détruites, et leurs propriétaires reçoivent des indemnités. Des bâtiments sont modifiés comme le casino du Grau d'Agde aménagé en abri pour le commandement. Les bateaux de pêche, réquisitionnés, sont transformés en patrouilleurs.

David Mallen a puisé dans les rapports de police et de gendarmerie pour restituer certains aspects du comportement allemand et des réactions d'habitants victimes d'exactions. Il a aussi recueilli de précieux témoignages d'Agathois : sur l'arrivée des soldats allemands en 1942, sur le passage d'une centaine *Bersaglieri* en 1943 : ils " avaient une drôle d'allure dans leurs capes vert de gris, coiffés d'un chapeau tyrolien orné d'une longue plume d'oiseau ", et, aussi, sur des incidents survenus dans les chantiers, sur des réquisitions abusives de chevaux en 1944.

Le plus remarquable de ce travail est dans l'abondance et la qualité des photos inédites qui l'illustrent et qui sont mises en valeur grâce au papier haut de gamme choisi par l'imprimeur. Avec ces photos, on assiste à la construction du *Südwall* ; on voit les ouvriers à l'œuvre dans leurs diverses tâches : coffrage des bunkers, coulage du béton, pose de rails pour les wagonnets chargés de sable. Dans cette riche collection figurent les officiers allemands en uniforme venus encadrer les travailleurs ou inspecter les ouvrages, Edwin Rommel et l'amiral Friedrich Ruge inspectant une batterie en février 1944 ; mais aussi, surtout, photos de simples soldats allemands au travail, à l'exercice, ou en maillot de bain sur la plage.



Collection David Mallen

Des dessins ont été trouvés sur les parois internes des abris. Mais pour mieux faire connaître le quotidien des soldats, David Mallen fait référence à des fresques réalisées pendant l'occupation au château de Laurens. Ce bel édifice néo-classique qui date de l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle, situé sur un îlot entre Hérault et canal du Midi, était décoré à l'intérieur dans le style Art moderne. Il appartient à la ville d'Agde depuis 1994. Les Allemands y avaient installé des bureaux. Les locaux sont en cours de restauration. David Mallen rapporte que les occupants avaient repeint en blanc des panneaux aux vives couleurs qui représentaient des lieux et des scènes d'inspiration orientaliste signés par Eugène Dufour et qu'ils avaient recouvert ces surfaces de fresques d'une toute autre inspiration : au centre de la plus grande, au-dessus de l'inscription *Worwärts zum Sieg (Vers la Victoire)*, il avait peint l'aigle germanique et la croix gammée. Mais d'autres dessins, plus petits, accompagnés de légendes, et tracés à hauteur d'homme, représentent le quotidien des soldats et sont visiblement du même auteur qui a d'ailleurs laissé date et signature sur l'un d'eux : mardi 8 novembre 1943, Keller. Une douzaine de ces dessins sont reproduits dans le livre de David Mallen. Allemands recousant des chemises, réparant des chaussures, chantant au son d'un accordéon, flirtant avec des Agathoises, sautant de joie à l'annonce d'une permission.

Avec la minutie d'un muséographe, David Mallen a aussi recherché et réuni des objets trouvés dans les bunkers pour reconstituer la vie à l'intérieur des abris. Aménagements de protection mais aussi petit mobilier de bois, éléments d'uniformes, outils, aiguilles, monnaies allemandes. Avec l'accord de la Ville, et l'aide de l'association qu'il préside, "Agde Histoire 39-45", il a aménagé en musée le blockhaus de la Tamarissière qui servait d'infirmerie, un grand abri d'une surface de 200m<sup>2</sup>, pour y exposer ce qu'il nomme ses "trouvailles".

Le livre de David Mallen procède donc d'une méthode de recherche originale. Sans être conforme à toutes les rigueurs de l'histoire scientifique, son travail mérite l'attention des historiens par le sérieux de la recherche, l'abondance et la précision des données recueillies. L'ouvrage s'inscrit bien dans le courant historiographique actuel qui accorde un grand intérêt au quotidien des hommes ainsi qu'au "fait local" qui est, à juste titre, remis en honneur. Les Agathois, mais aussi tous les amateurs d'Histoire contemporaine, aimeront ce livre qui fait espérer d'autres recherches du même type.

Hélène CHAUBIN

---

## **BIOGRAPHIES :**

---

### **PIOCH Jean-Baptiste, Marie, dit « Baptistin »**

**Né le 21 juillet 1873 à Cette (Sète, Hérault), mort le 27 juin 1914 à Cette ; portefaix ; syndicaliste, socialiste.**

Baptistin Pioch, a figuré dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 14, page 274, sous le nom de Pioch Georges, probablement confondu avec un Pioch Georges\* qui n'a cependant rien à voir avec la profession des travailleurs des ports mais qui naquit cependant la même année que Pioch Baptistin.

C'était le fils de Bernard, Marie, Dieudonné Pioch, tonnelier et de Marie Granier, sans profession. Le 27 janvier 1895, il épousa à Cette, Joséphine, Gabrielle Guirous. Il exerçait alors la profession de foudrier.

Il assista comme délégué au XII<sup>e</sup> Congrès National Corporatif – 6<sup>e</sup> de la CGT – tenu à la Bourse du Travail de Lyon en septembre 1901. Il y représentait la Fédération des syndicats de Cette, et le syndicat des menuisiers. Cette même année, le 29 décembre 1901, il s'adressa, au nom de la Chambre

syndicale de Cette au maire Honoré Euzet qui refusait de remettre les clefs de la Bourse du Travail aux syndicats, ceux-ci refusant de lui faire allégeance :

*« ... Considérant que la lettre est restée sans réponse depuis déjà 48 jours, Considérant, en outre, que la dite Bourse du Travail devrait déjà être remise aux syndicats depuis longtemps, Considérant, en outre, que la fédération des chambres syndicales et les bureaux des syndicats, appuyés par tous les syndicats, ont usé de tous les moyens pacifiques auprès de l'Administration et du Conseil Municipal, Demandent à la dite administration et au Conseil Municipal, avant d'employer les derniers moyens, par une manifestation syndicale, De livrer la dite Bourse, dans son autonomie pleine et entière, dans le délai de 7 jours, c'est-à-dire vendredi prochain 3 janvier 1902. Passé ce délai, nous considérerons votre silence comme une réponse défavorable aux syndicats et vous laisserons seuls responsables de la manifestation qui sera faite le dimanche 5 janvier 1902. »*

Cette situation entraîna une crise municipale qui contraignit Euzet à démissionner. De nouvelles élections portèrent Jean Joseph l'Heureux Molle\* à la tête de la municipalité le 6 février 1902. Le soir de l'élection, dans son discours prononcé du haut du balcon de la mairie, le nouveau maire, fit de son premier acte un symbole, celui de remettre au secrétaire de la Fédération des chambres syndicales, Baptistin Pioch, les clefs de la Bourse du Travail. Il ajouta que cette dernière était absolument libre et indépendante.

Aux élections législatives d'avril 1902, B. Pioch fit partie du comité de soutien à la candidature de Molle. Pendant cette campagne électorale, il sera légèrement blessé, par une grêle de pierres et de bondes de tonneaux lors d'une réunion à Mèze (Hérault).

Du 12 au 20 septembre 1904, le Congrès de la C.G.T tint ses assises à Bourges. Les Cettois y étaient représentés avec Jannot\* et Pioch. Ce dernier fut souvent sollicité dans des débats qui opposèrent les travailleurs du port de Cette et ceux de Marseille. La Bourse du Travail de Cette représentait 25 syndicats payant leurs cotisations.

Le Congrès, dans le déroulement de ses travaux, fut confronté à une question que soulevèrent plusieurs Bourses du Travail, syndicats et fédérations. Des fédérations départementales n'étaient pas adhérentes à la Confédération générale du Travail, alors que plusieurs de leurs syndicats en faisaient partie par leurs fédérations nationales professionnelles. Le syndicat des Ports et Docks de Lyon intervint pour souligner la situation à laquelle il était confronté. Il donna mandat à son représentant, Caget, délégué du Syndicat au congrès de Bourges afin de demander l'exclusion du Syndicat des employés et similaires de la Compagnie générale de navigation, pour les motifs qu'ils rappellent.

D'après les décisions d'un congrès tenu à Cette, il ne devait exister qu'un seul syndicat de manutentionnaires à Lyon, et le syndicat des Ports et Docks avait été désigné. Le 1<sup>er</sup> septembre, par ordre de la Fédération nationale des ouvriers des Ports et Docks, le travail devait être suspendu par solidarité. Les adhérents des Ports et Docks, au nombre de quatre-vingt, se soumirent à cette décision. Les dockers au mois, les adhérents au syndicat de la Compagnie générale de navigation, continuèrent le travail, réduisant ainsi à néant les efforts consentis par le syndicat des Ports et Docks. La commission exécutive de la Bourse de Lyon, ainsi que la Fédération des Ports leur avaient demandé de se solidariser avec cette lutte, mais ils passèrent outre.

Le débat ouvert par Lyon trouva un prolongement dans la partie consacrée à la discussion générale. Ce fut le délégué Christine, au nom des charbonniers de Marseille, qui intervint pour dire que si son syndicat n'était pas adhérent à la Fédération de Bouches-du-Rhône, c'était indépendamment de sa volonté. Il ajouta que, malgré un avis favorable de la commission du contentieux de la Bourse de Marseille, sa demande d'adhésion fut repoussée. À plusieurs reprises, cette demande fut renouvelée et, malgré l'avis du camarade Sauvage (alors secrétaire de la Fédération des Ports et Docks) qui estimait que rien ne s'opposait à l'admission à l'Union du syndicat des charbonniers, elle ne fut pas acceptée.

## *Le Midi Rouge*

Un autre délégué, Guérard, l'interrompit en déclarant que la commission de vérification n'avait eu qu'à voir si le Syndicat des charbonniers remplissait la double obligation.

Christine rétorqua à Guérard qu'il lui permette d'expliquer pourquoi son syndicat, qui fut traité de jaune, avait été empêché de remplir les conditions nécessaires pour être admis au congrès et démontrer qu'il n'était pas un syndicat jaune. Il affirma avoir des idées aussi syndicalistes et révolutionnaires que la plupart des syndicats admis au Congrès et demanda que son organisation fût admise à la Confédération en tant que syndicat de métier et il fit appel à ses camarades Pioch et Sauvage en leur demandant de faire connaître si les Charbonniers n'avaient pas toujours fait preuve de solidarité.

Pioch, dont le nom fut prononcé par Christine, intervint à son tour. Il essaya de calmer le jeu, en expliquant que l'on devait oublier les griefs que l'on avait pu avoir à se reprocher les uns envers les autres, surtout que depuis quelques temps un projet d'entente avec les charbonniers de Marseille était en voie d'aboutir.

Cependant, il lui semblait être de son devoir de rappeler certains faits qu'il énuméra. Au congrès des Ports et Docks de 1902 à Marseille,

*« Considérant que dans une ville cosmopolite comme Marseille où tous les éléments étrangers se coudoient, dominant même l'élément français,*

*Considérant qu'il ne peut exister de groupement solide sans que l'un et l'autre des éléments qui le composent soient unis, groupés sous la même bannière,*

*Considérant que ceux qui reculent devant cette union définitive font le jeu des syndicats patronaux,*

*Les délégués au Congrès des ouvriers des Ports et Docks et similaires de France réunis ce jour en assemblée, déclarent faire œuvre antisyndicale, toute organisation s'instituant pour créer la division, faire échec au bloc unique de tous les ouvriers, quel que soit le titre dont elles s'affublent (toutes sans exception) seront comprises dans la catégorie des syndicats adverses dits syndicats jaunes et dénommés tels,*

*Nous tenant à cet ordre du jour, nous rejetons les charbonniers de Marseille parce qu'ils ne s'y sont pas conformés. Si nous avons eu tant de peine à faire disparaître les titres qui nous divisent, il ne faut pas que les charbonniers de Marseille viennent aujourd'hui les faire revivre et nous attendons qu'ils veuillent bien nous donner les raisons qui les ont poussés à agir en ce sens. »*

Le syndicat des charbonniers de Marseille refusa de se rallier à l'ordre du jour proposé. Pioch rajouta que dans un but de conciliation, il demandait à ce qu'une dépêche fût envoyée au syndicat des charbonniers pour le mettre en demeure d'entrer dans l'Union locale des dockers de Marseille.

Christine lui répondit qu'en sa qualité de délégué il ne demandait pas mieux que son Syndicat adhère à l'Union des dockers de Marseille, à la condition que dans ladite Union leur autonomie soit respectée. Il estima que les Charbonniers faisant un travail spécial pouvaient adhérer comme section à l'Union des dockers. C'est d'ailleurs, ajouta-t-il, l'opinion du camarade Sauvage, secrétaire des dockers de Dunkerque.

Pioch lui répondit, en substance, que le syndicat des charbonniers ne groupe pas tous les travailleurs de cette catégorie, qu'une grande quantité de charbonniers sont adhérents à l'Union des dockers de Marseille. De là, une profonde division.

Sauvage, mis en avant par Christine, intervint à son tour pour signaler que celui-ci lui prêtait des paroles qui avaient certainement dépassé sa pensée ; s'il a déclaré que son syndicat pouvait entrer à l'Union au même titre que les autres catégories, il n'oubliait pas qu'à la suite du congrès de 1902, il avait passé 15 jours à Marseille pour essayer d'organiser l'Union des dockers comme le sont à Dunkerque, tous les travailleurs du port, et qu'il ne put y parvenir.

Pioch dit qu'il maintenait sa proposition de dépêche au syndicat des charbonniers et demanda qu'un autre télégramme fût également envoyé à Manot\* pour l'en informer.

Christine revint à la charge, en disant qu'il acceptait la proposition, à condition que dans l'Union locale, il n'y ait aucune différence entre les ouvriers français et étrangers. Il pria par ailleurs le

président de demander au camarade Potigny\* s'il n'y avait pas une certaine inscription portée sur les livrets des ouvriers français, qui n'existait pas sur les livrets des ouvriers étrangers.

Pioch bondit de sa chaise, car il ne voulait pas laisser au congrès l'impression que les camarades français empêchaient les ouvriers étrangers de travailler, ce qui souleva cris et protestations « *Christine n'a pas dit ça !* ». Il faut dire qu'à Cette les syndicats avaient toujours été aux côtés des travailleurs italiens.

La clôture de la séance ayant été demandée et votée, avant l'intervention de Pioch, le président estima qu'il ne pouvait accorder la parole à Pioch qui s'était précipité à la tribune. Le président dit ensuite qu'il constatait que Pioch avait voulu dire que jamais l'on a empêché les étrangers de travailler à Marseille. Le congrès en prit acte.

Pour conclure cette séance mouvementée, le président constatant que Pioch avait proposé d'envoyer un télégramme aux charbonniers les engageant à entrer dans l'Union locale et Christine ayant accepté à condition que son Syndicat fut admis comme section. Il laissa à l'Union locale le soin d'examiner quel degré d'autonomie sera laissée à chaque corporation.

Posant une question à Pioch au sujet de l'estampille, il permit ainsi à celui-ci de préciser son propos sur les étrangers. Pioch estima que la question devait être élucidée, car à Marseille, dit-il, les contremaîtres étaient tous italiens, et sous la pression des patrons ils n'embauchaient que leurs compatriotes, alors que l'Union des docks était parvenue, par l'estampille, à faire embaucher Français et Italiens dans la proportion de 50 pour cent. Il pensa qu'avec ces précisions, le congrès était donc à même de constater que l'estampille n'avait d'autre but que de répartir le travail dans des proportions égales entre ouvriers français et étrangers.

Pioch semble avoir succédé à Manot au secrétariat de la Fédération, après que celui-ci eut refusé de participer à la journée du 1<sup>er</sup> mai 1907. Cette attitude entraîna l'exclusion du syndicat des dockers. Le siège fut alors transféré de Marseille à Cette. En septembre 1908, Manot se prononça malgré tout pour une action de solidarité avec les dockers grévistes de Cette

Le 12 Octobre 1908, B. Pioch figura sur une affiche annonçant une réunion d'un groupe de socialistes et de syndicalistes, avec, à ses côtés, d'autres syndicalistes cettois : André Alexandre, Alexis Fraisse, Marcel Arnaud, Serane. Deux journalistes de *L'Humanité* jugés comme les deux meilleurs orateurs du Parti socialiste, Rhodes et Poisson, devaient intervenir pour clouer au pilori « Le ministre de faillite sociale Clémenceau ».

Le 18 mai 1913, B. Pioch fut élu secrétaire général de l'Union départementale des syndicats CGT, lors de sa création. Il fut assisté de Crébassa Emile\* comme secrétaire. Pioch mourut le 27 juin 1914 et fut remplacé par Crébassa. En 1913, il appartenait à la SFIO.

*Le Petit Méridional* et *L'Eclair* notèrent son décès dans leurs éditions du 28 et 29 juin. *L'Eclair* écrivit en guise d'épithète : « *M. Pioch fut un des dirigeants du mouvement ouvrier à Cette, où son influence, pendant quelques années, se fit sentir fâcheusement au détriment des intérêts du port. Mais celui qui avait été le chef écouté de la masse ouvrière ne tarda pas à perdre tout son prestige et, depuis quelques temps, M. Pioch ne jouait plus qu'un rôle très effacé au sein des syndicats ouvriers.* ». Nous n'avons pas trouvé de compte rendu de ses obsèques. Cependant ce jugement mérite d'y regarder de plus près, car jusqu'à son décès, il demeura secrétaire de l'Union départementale CGT de l'Hérault et responsable de son mensuel, *Le Travailleur confédéré*. Le 1<sup>er</sup> mai 1914, il signait un article rappelant que l'Union départementale CGT avait un an et que c'était la première fois que le 1<sup>er</sup> mai était placé sous son égide. Le 1<sup>er</sup> juin (quelques jours avant son décès) il signait son dernier article intitulé « *Pour les mineurs du Colorado* ». Il y condamnait le milliardaire Rockefeller fils, principal actionnaire de la compagnie du Colorado qui pour réprimer un mouvement de grève qui durait depuis septembre 1913, fit brûler, le 20 avril 1914, les tentes des ouvriers et pourchasser par ses sbires, à



coups de fusil, les femmes et les enfants qui tentaient de s'échapper. Le leader syndical, Louis Tikas, deux femmes, douze enfants, cinq mineurs furent tués.

SOURCES : *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier*, tome 14, p.274. — « XIV<sup>e</sup> Congrès national corporatif (VIII<sup>e</sup> de la Confédération) et Conférence nationale des Bourses du Travail-tenus à Bourges du 12 au 20 septembre 1904 », BNF, bibliothèque numérique, site <http://www.gallica.bnf.fr> — *Le Petit Méridional*, 28 juin 1914. — *L'Éclair*, 29 juin 1914. — *Le Travailleur confédéré*, n° 1, 1<sup>er</sup> mai 1914. — « Le 20 avril 1914, les mineurs de Ludlow en grève sont massacrés », *l'Humanité*, 11 avril 2014. — Jacques Blin, *Jean Joseph l'Heureux Molle député-maire de Cette*, Sète, éditions Flam, 2011, 236 pages.

Jacques BLIN

\* \* \*

### **PANISELLO René, François**

**Né le 21 mai 1906 à Narbonne (Aude), mort le 25 septembre 1985 à Carcassonne (Aude) ; instituteur dans l'Aude ; militant syndicaliste ; militant socialiste.**

Fils d'un cultivateur, devenu cheminot, et d'une couturière, René Panisello, qui ne reçut aucun sacrement religieux, entra à l'École normale d'instituteurs de Carcassonne. Il se maria en décembre 1926 à Narbonne avec une institutrice. Ils furent nommés à Ornaisons (Aude). Le couple eut un enfant.

Membre du Syndicat national des instituteurs, Panisello, athée, qui adoptait « une attitude assez sectaire par rapport à la religion », selon sa petite-fille, fut élu au conseil syndical de la section départementale du SNI en 1934 et devint membre du bureau, le 2 juillet 1936, chargé de la défense laïque. Dans les débats qui suivirent dans le conseil syndical, s'opposant aux analyses acceptant le réarmement pour combattre les menaces des états fascistes, il n'approuva pas le pacifisme de la direction nationale du SNI mais, en mars 1937, suivit la position intermédiaire du secrétaire de la section René Azalbert\*, acceptant la défense nationale mais demandant à la CGT de ne pas engager « définitivement le syndicalisme ». En juin 1938, il fut réélu au conseil syndical se présentant sur la liste hostile au pacifisme comprenant Joseph Cerny\* et Jacques Ouradou\*. Gréviste le 30 novembre 1938, il fut sanctionné de huit jours de retenue de salaire. Le couple accueillit un enfant de républicain espagnol.

Dans les années 1932-1935, avec Georges Guille\*, il fut un des fondateurs des Jeunesses socialistes dans l'Aude. Il était en 1935 le secrétaire de ce mouvement à Lézignan. Délégué à la propagande du Parti socialiste SFIO, lors des élections législatives de 1936, il participa à la campagne de Georges Guille\* contre les radicaux dans la circonscription de Lézignan. Libre penseur, franc-maçon, il était en 1934 orateur de l'atelier de Narbonne. Officier de réserve, il fut cassé de son grade par le ministre de la guerre Edouard Daladier.

Au début de la guerre, Panisello, mobilisé comme soldat de deuxième classe, fut fait prisonnier le 14 mai 1940. Pendant sa captivité en Allemagne, il organisa dans une usine de Marienberg une équipe de sabotage et, dénoncé, fut traduit devant un tribunal militaire. Envoyé, les neufs derniers mois de la guerre, au camp de Flossenbourg, il s'évada au moment du transfert en territoire tchèque et fut recueilli par les troupes américaines.

Après la Seconde Guerre mondiale, Panisello, qui avait été mis à la retraite d'office, travailla comme comptable chez un négociant en vins à Capendu (Aude), en attendant sa réintégration dans l'Éducation nationale. Il termina sa carrière à Narbonne (Aude) comme professeur d'enseignement général (mathématiques, dessin, musique) au collège de la Cité.

Panisello, secrétaire de la section socialiste locale, figura en troisième position sur la liste socialiste SFIO pour l'élection du 2 juin 1946 de l'Assemblée nationale constituante, après le retrait de la candidature d'Émile Roux pour raison de santé.

Jean Lenoble le présentait ainsi : « René Panisello, contrairement à Émile Roux, n'a pas la réputation d'être un socialiste "modéré" ; résolument unitaire et le faisant savoir il n'hésite pas non plus à afficher un laïcisme combattant de nature à inquiéter la petite frange des électeurs catholiques qui seraient tentés d'accorder leurs suffrages aux socialistes ; au cours d'une réunion électorale il aurait en outre déclaré que seul le monde ouvrier retenait son intérêt ».

Membre de la commission administrative de la section socialiste SFIO en mars 1958, minoritaire sur l'attitude à avoir sur la question algérienne, il était le correspondant du Comité socialiste d'études et d'action pour la paix en Algérie. Mais, appuyant le maire de Narbonne, Louis Madaule, accusé par Aimé Huc de profiter de sa situation de maire et d'entrepreneur, il fit prendre position à sa section contre Huc qui était également minoritaire. Il adhéra toujours au Parti socialiste à la fin de sa vie.

Panisello, membre du bureau de l'association des Combattants volontaires de la Résistance pendant quelques années, président de la section de Narbonne de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants, se rendait dans les établissements scolaires dans le cadre du concours national de la Résistance et de la déportation.

Retraité au début des années 1960, avec son épouse, Panisello habitait La Llagonne (Pyrénées-Orientales) sans quitter sa résidence à Narbonne où se déroulèrent ses obsèques.

SOURCES : Arch. Mun. Narbonne (Paul-Henri Viala). Presse syndicale. — *DBMOF*, notice rédigée à partir des notes de R. Debant. — Archives André Seurat. — Sites Internet. — Renseignements fournis par Renée Vernet, petite-fille de l'intéressé. — Jean Lenoble, *Le Parti socialiste dans l'Aude, de la Libération à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Atelier du Gué, Fédération socialiste de l'Aude, 2005, 247 p. — Note de Fabien Conord.

Jacques GIRAULT, Gilles MORIN

\* \* \*  
\*

**RIUS Robert, Louis, Jean** [« Gall », coq en catalan, pseudonyme de résistance (FTPF) de Robert Rius].

**Né le 25 février 1914 à Château-Roussillon, commune de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; mort le 21 juillet 1944 à Arbonne-la-Forêt (Seine-et-Marne) fusillé à la plaine de Chanfroy avec d'autres résistants ou otages ; écrivain surréaliste proche d'André Breton et de Benjamin Péret ; photographe ; poète ; militant du PC (1933-1938) ; trotskiste, adhérent du POI dès 1938 ; résistant (Front national puis FTPF de la région parisienne).**

Le père de Robert Rius, Raoul, Godegrand était né à Alger le 18 avril 1877 où son père, Jean, Martin, Blaise originaire de Canet (Pyrénées-Orientales) marié à Louise, Joséphine, Marguerite Hortet était officier d'administration. Il possédait et exploitait un vaste domaine agricole, viticole et arboricole (33 ha), à Château-Roussillon, hameau rural de la commune de Perpignan, près de la route de Canet. La mère, Rosine Lanolier, était la fille de Louis, François, Bénolie Lanolier agent général d'assurances à Perpignan et d'Élisabeth, Joséphine, Claire Estève. Les parents de Robert Rius s'étaient mariés à Perpignan le 4 juillet 1911. Robert Rius passa sa petite enfance dans ce domaine campagnard loin de toute agglomération. Son père, gravement malade, mourut alors qu'il n'avait que quatre ans. Sa mère se remaria avec un clerc d'avoué, Antoine Blanc, qui s'installa dans une



**Robert Rius (hiver 1942-1943) Archives privées Rose-Hélène Iché (D.R.)**

confortable demeure, 26, rue Racine, dans un nouveau lotissement, près du centre ville, construit après la démolition des remparts nord. Deux demi soeurs, Louise-Marie et Hélène, naquirent après que sa mère se fût remariée. De 1922 à 1928, Robert Rius fut élève de l'institution religieuse Saint-Louis-de-Gonzague de Perpignan fréquentée par les enfants de la bourgeoisie catholique et conservatrice de la ville. D'abord bon élève (« brillant et très sage ») ainsi qu'en témoigne le *Bulletin des anciens élèves de Saint-Louis-de-Gonzague*, il devint vite rétif à l'institution scolaire, attiré par d'autres horizons et perspectives. Renvoyé de ce collège en 1928, inscrit au collège de Sorèze (Tarn) dirigé par les Dominicains, il en fut aussi exclu, pour non conformisme. Il fut finalement admis au collège jésuite du Caousou à Toulouse (Haute-Garonne). Il y aurait obtenu le baccalauréat ainsi que le précise son dossier posthume de combattant volontaire de la Résistance. Mais le registre matricule indique qu'il avait un niveau 3 d'instruction ("possède une instruction primaire plus développée") qui suggère qu'il a quitté ses études secondaires sans obtenir de diplôme.

Rius fit la connaissance d'Albert Bausil (1881-1943) — l'un des grands animateurs de la vie culturelle et intellectuelle perpignanaise du début du siècle à la Seconde Guerre mondiale fondateur du *Cri catalan* (Voir aussi Payra Jean\*) puis du *Coq catalan*, hebdomadaire « littéraire, satirique et sportif » — lorsqu'il vint en 1927 à Saint-Louis-de-Gonzague, faire une conférence aux élèves. Rius s'associa au cercle des proches de Bausil qui formaient une joyeuse bande de non conformistes, ouverts aux audaces des avant-gardes culturelles. Parmi eux des adolescents de sa génération, en particulier, pour ne citer qu'eux : Charles Trenet (1913-2001), Robert Brasillach (1909-1945) le plus souvent pendant les vacances scolaires, René Argelliés (1915-2004) futur médecin et élu radical-socialiste de Perpignan de 1947 à 1959 et de 1977 à 1989 qui rénova avec opiniâtreté plusieurs institutions culturelles et artistiques de la ville (musée Rigaud, collections numismatiques Puig). La fréquentation des cercles littéraires et artistiques gravitant autour de Bausil stimula et façonna les approches culturelles de Rius. Il lut beaucoup, découvrant Mallarmé et Nerval et surtout les numéros de *La Révolution surréaliste*. Dans les combles de la maison familiale de la rue Racine, il aménagea un laboratoire de photographie, un atelier de reliure et une bibliothèque. Avec un cousin, il parcourait la campagne roussillonnaise et s'initiait à la peinture. Leur arrestation par des gendarmes pour vagabondage hâta la rupture de Rius avec le cercle familial. Il quitta Perpignan en 1932 pour Paris où il retrouva Charles Trenet et quelques autres Perpignannais dont Henri Espinouze, alias « Espinoza » (1915-1982), inscrit aux Beaux-Arts de Perpignan, futur peintre surréaliste.

À Paris, Robert Rius survécut grâce à un emploi d'affichiste chez Armand Colin qu'il occupa de 1932 à 1935. Le registre matricule (mention au crayon corrigeant la profession initiale d'étudiant inscrite sur ce document) indique cependant qu'il a exercé la profession de reporter photographe. Avec ses amis catalans, il revenait fréquemment à Perpignan pour faire des randonnées en montagne ou se rendre à Barcelone ville qui les fascinait car connaissant une intense vie culturelle et politique. Inscrit au registre matricule des Pyrénées-Orientales (classe 1934), il aurait normalement dû effectuer le service militaire. Mais, vivant à Paris, il aurait fait le choix de l'insoumission, son beau-père réglant a posteriori sa situation (version conservée par la mémoire familiale). Cependant, le registre matricule apprend qu'il ne s'était pas présenté au conseil de révision de Perpignan du 26 mai 1934 pour raison de "faiblesse". Sa fiche individuelle apprend également qu'il fut, le 28 mai 1935, pour le même motif, "exempté" de ses obligations militaires.

En effet, après avoir mené une vie de Bohème à Paris, exaltante mais parfois famélique, Rius découvrit l'engagement politique et adhéra au Parti communiste en 1932. Lors de vacances à Perpignan, pendant l'été 1936, il promit aux ouvriers agricoles qui y travaillaient que, lorsqu'il hériterait de la propriété agricole familiale, il la partagerait entre eux.

Robert Rius devint, en 1937 un ami proche d'André Breton— qu'il rencontrait désormais presque chaque jour— et de Benjamin Péret\*. Avec eux et avec Remedios Varo, peintre d'origine catalane et compagne de Péret, il participa à l'invention du « Jeu du dessin communiqué ». Cette amitié l'amena à rompre avec le PC au début de 1938, sans doute par non renouvellement de sa carte —André Prenant\* dans un rapport de 1944 cité plus bas assure que ce fut à cette date, mais elle fut peut-être antérieure de quelques mois —, et à adhérer, avec le peintre perpignanais Henry Espinouze, au POI trotskiste, dans le sillage de Benjamin Péret. Avec Breton et Péret, il fut l'un des soixante-dix-huit premiers adhérents de la FIARI (Fédération internationale de l'art révolutionnaire indépendant) dont la liste parut dans le premier numéro de *Clé*, son bulletin. De 1937 à 1940, il se lia à de nombreux artistes et devint le secrétaire du groupe surréaliste français. Ayant eu accès, grâce à Bausil et à certains de ses amis, à une approche de la culture et de la littérature catalanes, Rius fit connaître à ses amis surréalistes Ramon Llull (Raymond Lulle) l'écrivain et théologien catalan du XIIIe siècle versé dans l'alchimie et l'ésotérisme. Rius aurait sans doute pu lire ses œuvres dans leur version originale.

Il apporta ainsi aux surréalistes férus d'ésotérisme sa connaissance de l'un des grands penseurs médiévaux de l'Occident.

Dans les années d'avant guerre, Rius devint courtier en tableaux et en livres d'art pour subvenir à ses besoins matériels et à ceux de ses amis. Il devint très proche de Picasso qui fut l'un de ses meilleurs clients alors que Péret figurait parmi ses fournisseurs les plus fidèles. Rius, engagé politiquement participa, notamment dans le cadre de la FIARI, avec ses amis surréalistes et trotskistes à des actions de sensibilisation sur le sort des étrangers comme, par exemple, les réfugiés espagnols de la *Retirada*. Par ailleurs, avec son ami le peintre roumain Victor Brauner qui l'illustra, il préparait son premier recueil, *Frappe de l'écho*, au contenu souvent onirique qui fut publié en mai 1940 aux Éditions surréalistes.

En septembre 1939, Robert Rius ne répondit pas à l'ordre de mobilisation. Il ne fut toutefois pas déclaré insoumis. Le conseil de réforme de la Seine le reconnut "bon absent" en invoquant une fois de plus le motif de "faiblesse". Le 27 novembre 1939, il fut affecté au 404e dépôt de d'artillerie (DCA) dans le département du Rhône. Ayant rejoint son unité dès le lendemain, il fut réformé définitivement le 1er décembre 1939 par le conseil de réforme de Lyon. Il regagna alors son domicile parisien, 71, rue de Rennes.

Le 23 mai 1940, Breton lui demanda de lui envoyer ses papiers et le nécessaire pour fuir vers le Midi. Rius lui-même revint à Perpignan. Benjamin Péret avait donné l'adresse de son beau-père et de sa mère à Perpignan comme refuge pour leurs amis, artistes et /ou membres du POI. Óscar Domínguez (1903-1966) peintre espagnol, Remedios Varo (1908-1963) peintre surréaliste catalane, Jacques Hérold (1910-1977) et Victor Brauner (1903-1966), deux peintres roumains surréalistes avec

qui il s'était lié d'amitié à Paris, vinrent à Perpignan, rue Racine. Comme le domicile perpignanais de Robert Rius devenait insuffisant, les nouveaux arrivants furent dirigés vers Canet-Plage, à douze kilomètres de Perpignan où les grands-parents de Robert Rius leur indiquèrent la villa *Crépuscule*. Ils furent suivis par Victor Serge\*, Peggy Guggenheim, mécène étatsunienne et d'autres encore. Ne pouvant passer en Espagne, ils allèrent à Marseille où ils furent pris en charge par Varian Fry et sa filière. Seul Brauner qui résida à Canet-Plage demeura en Roussillon, étant assigné en résidence surveillée à Saint-Féliu d'Amont.

De retour à Paris, Robert Rius rejoignit Laurence Iché, qui devint sa compagne. Née le 9 avril 1921 à Saint-Étienne (Loire), elle était la fille du sculpteur René Iché (1897-1954), originaire de Sallèles d'Aude (Aude), résistant dès septembre 1940 dans le groupe du Musée de l'Homme, et, à partir de juillet 1942, après les arrestations survenues dans ce groupe, agent P1 du réseau Cohors-Asturies et membre de l'AS. Elle mourut à Madrid le 9 septembre 2007.

Robert Rius et Laurence Iché se marièrent à la mairie du VI<sup>e</sup> arrondissement le 3 juin 1941, puis louèrent un vaste appartement qui ménageait un itinéraire de fuite en cas de nécessité devint un asile pour ceux de leurs amis en difficulté. Ils firent ensuite un long séjour à Perpignan, en Catalogne espagnole puis à Marseille. Le couple eut une fille Aurélia, née le 5 juillet 1943 à Paris (XIV<sup>e</sup>) et morte juste un mois plus tard, le 5 août.

Rius assura dans la semi-clandestinité la publication de la revue *La Main à Plume* à partir de mai 1941. Afin d'échapper à la censure allemande, la revue qui changea de titre à chaque livraison sut attirer de multiples talents — peintres et poètes — avec, entre autres, Paul Éluard\* (qui publia dans *La Main à Plume*, volume Poésie et Vérité, 1942, le célèbre poème « Liberté »), Pablo Picasso, Maurice Nadeau et André Stil\*. Quarante publications (dont les *Pages libres*) furent éditées entre mai 1941. Le secrétariat de rédaction était assuré par Noël Arnaud [Raymond Muller, 1919-2003] et certains éditoriaux signés par un poète, Jean-François Chabrun (1920-1997). Le « quartier général » de la revue, pour reprendre l'expression de ce dernier (1979) était au domicile de Robert Rius et Laurence Iché. Rius publia dans *La Main à Plume* « Serrures en friche » (n°10 des *Pages libres*) et « Picasso » (n° 12 des *Pages libres*), anonyme, attribué à Rius et Jean-François Chabrun pour le jeu du « question réponse ». Son épouse écrivit « Étagère en friche » illustré par Picasso pour le numéro 9 des *Pages libres*. Ces publications témoignent d'une résistance intellectuelle, en dehors de tout nationalisme, placée sous le double patronage de Marx et de Rimbaud. En 1943, Rius s'était rapproché de deux autres revues poétiques, les *Feuillets du 81* et *Les Cahiers de Poésies* dirigées respectivement par André Stil au Quesnoy (Nord) et Jean Simonpoli à Paris. Un personnage sulfureux, esthète, mondain, trafiquant et antisémite, l'Espagnol César González-Ruano (1903-1965), fréquenta le groupe des rédacteurs de *La Main à Plume* parmi lesquels Rius. Il s'était enrichi au détriment de Juifs à qui il laissait espérer un passage vers l'Espagne. En fait, il les dénonçait aux Allemands : Parmi eux Hans Schönhof, mécène du groupe, originaire des Sudètes. L'implication de Ruano dans la dénonciation de Juifs, longtemps soupçonnée, a été mise en évidence en 2014 par Rosa Sala Rose et Plàcid Garcia-Planas. González-Ruano fut détenu avec Schönhof — et quelques autres, résistants, comme Jean, Joseph Carasso\* (1912-1944) pendant soixante-treize jours au Cherche-Midi. À la différence de ses co-détenus, il put sortir et regagner l'Espagne avant d'être condamné par la cour de justice de la Seine, le 22 juin 1948, à 20 ans de travaux forcés. Ce verdict, prononcé par contumace, ne l'empêcha pas de poursuivre, dans l'Espagne franquiste, une carrière d'écrivain et de journaliste et de demeurer un ami proche de l'épouse de Robert Rius, Laurence Iché, remariée au peintre Manuel Viola avec qui elle s'installa à Madrid en 1949.

La décision de Robert Rius et de Charles-Jean Simonpoli — Jean Simonpoli en littérature — né à Vintiseri, (Haute-Corse) le 19 janvier 1911 et directeur de la revue *Les Cahiers de poésie* de rejoindre la lutte armée provoqua un vif débat dans le groupe de *La Main à Plume* où l'on comprit mal leur « ralliement » supposé aux « staliniens ». En rejoignant le Front national et les FTPF en 1943 Rius ne faisait que mettre en œuvre un mot d'ordre du POI suggérant, dans une perspective unitaire, de

s'associer aux initiatives d'organisations d'obédience "stalinienne". En septembre 1943, Rius passa avec Simonpoli— en témoigne une lettre écrite par Rius et Simonpoli datée du 11— à Miélan dans le Gers où était implanté un maquis. Ils se rendirent ensuite à Perpignan avant de regagner Paris. En février 1944, Rius fit ensuite un bref séjour au maquis de Villebéon (Seine-et-Marne). Le 26 mai 1944, Rius et Simonpoli participèrent à une réunion des FTPF à l'instigation de Jean-François Chabrun où André Prenant\*, étudiant en géographie âgé de dix-neuf ans, militant du PCF et membre de l'état-major des FTPF de Paris s'efforçait de former un maquis dans la forêt de Fontainebleau près d'Achères-la-Forêt (Seine-et-Marne). Prenant en était le chef, mais des différents quant à la conduite des opérations l'opposèrent à Simonpoli. Dans un rapport, écrit vraisemblablement le 5 juillet 1944, André Prenant signala à « André » (le « colonel André », pseudonyme d'Albert Ouzoulias\*, commissaire militaire national des FTPF chargé des opérations et responsable en juin 1944 de la coordination de l'action armée en région parisienne) fit état des divergences qui l'opposèrent à Simonpoli (alias « Couturier ») qui, plus âgé et ayant davantage d'ascendant, prit la direction effective d'un maquis qui ne réussit pas à étoffer ses effectifs. Dans ce même rapport, il signala que Rius (alias « Gall », coq en catalan, pseudonyme choisi en hommage à Albert Bausil, fondateur et directeur du *Coq catalan*), appartenait à un groupe qu'il semblait désigner comme trotskiste sous la dénomination de circonstance de MFR (Mouvement de formation révolutionnaire). Les mentions relatives à « Gall » furent soulignées en rouge par Ouzoulias (« André ») qui contresigna ce rapport accompagné d'un court commentaire personnel. Le groupe disposant d'un nombre réduit d'armes devait s'en procurer. André Prenant se rendit seul à un rendez-vous fixé le 2 juillet afin de récupérer des armes d'un parachutage du Bureau des opérations aériennes à Ury (Seine-et-Marne). Le 4 juillet alors que Prenant et Robert Ménégos (alias « Rouvier ») étaient à Paris, un deuxième rendez-vous échoua à son tour : les autres membres du maquis se rendirent à Ury (Seine-et-Marne) lieu présumé du parachutage où ils furent arrêtés par la SIPO-SD.

Détenus à la prison de Fontainebleau (Seine-et-Marne), les maquisards FTPF d'Achères-la-Forêt, au nombre de six, (Robert Rius ; Charles-Jean Simonpoli ; Laurent Poli alias « Julien », garde forestier à Achères-la-Forêt né à Paris le 4 mai 1924 ; Germinal Matta alias « Jacques », 19 ans, communiste ; Marco Ménégos alias « Paul », 16 ans et demi-frère de Robert, jeune poète des *Feuillets du 81*, de Lisieux, Calvados ; René Girard, ouvrier agricole à Villebéon, né le 11 janvier 1920 à la Selle-sur-le-Bied, Loiret [mais la présence de ce dernier dans le maquis n'est pas mentionnée dans le rapport d'André Prenant ni attestée dans les divers témoignages]), furent torturés sous la direction de Wilhelm Korf chef adjoint de la SIPO-SD de Melun, « spécialiste » de la propagande des organisations de résistance. Robert Rius fut condamné à mort par les Allemands à l'issue d'une procédure sommaire. Avec vingt-et-un autres détenus des geôles allemandes, Robert Rius fut conduit, le 21 juillet, à la plaine de Chanfroy (commune d'Arbonne-le-Forêt) dans la forêt de Fontainebleau. Ils y furent abattus au pistolet-mitrailleur avec d'autres résistants : 8 du maquis « Bara » de Moisenay (Seine-et-Marne), 6 du maquis de Villebéon et deux autres (du Front national ou des FTPF). Au total 22 résistants furent tués ce jour-là.

Son appartenance aux FFI ("mouvement FTPF, maquis d'Arbonne"), du 1er janvier au 21 juillet 1944, fut reconnue officiellement le 25 février 1948 ainsi qu'on peut le lire dans le registre matricule des Pyrénées-Orientales. Ce document précise qu'il fut "arrêté le 4-7-44 sur dénonciation à Fontainebleau". Le 17 août 1944, d'autres résistants de mouvements de la résistance non communiste furent abattus au même endroit, toujours sous la direction de Wilhelm Korf (qui, avant 1939 avait effectué une carrière de géographe), le « bourreau de la Seine-et-Marne », condamné à la prison à vie en décembre 1953 et gracié en 1963. Le charnier des victimes des deux tueries fut découvert par des soldats américains le 7 décembre. Le corps de Robert Rius fut identifié le lendemain par son beau-père, le sculpteur René Iché. Les victimes des deux massacres eurent droit à des obsèques nationales en présence du ministre de la Justice du GPRF, François de Menthon, et du général Pierre Billotte qui

représentaient le gouvernement. La cérémonie eut lieu le 14 décembre à Fontainebleau. Les trente-six victimes furent enterrées au cimetière de Fontainebleau.

Sur l'emplacement du charnier de la plaine de Chanfroy, un monument commémore les massacres des 21 juillet et 17 août 1944. Le site, *Libération de Paris* (cf. Sources) dans sa liste des victimes de la libération de la capitale indique par erreur que Robert Rius fut fusillé le 17 août 1944, l'incluant ainsi parmi les victimes de la deuxième série d'exécutions de la plaine de Chanfroy. Une décision du ministère des Anciens combattants, en date du 24 juin 1946, le déclara mort pour la France.

SOURCES : Arch. dép Pyrénées-Orientales, 1 R 668, f° 612. — Arch. com. Perpignan, état civil, acte de naissance de Robert Rius et mention marginale, acte de mariage de ses parents. — *Cahiers Robert Rius*, édités par l'Association pour la Mémoire de Robert Rius, Collioure, 1, 2010, 84 p., voir en particulier les articles : Jacques Queralt, « Robert Rius, le surréaliste fusillé » (pp. 9-14) repris de *La licorne d'Hannibal* ; Olivier Bot, Rose-Hélène Iché, « Robert Rius , le passeur surréaliste », pp. 15-21 ; Olivier Blot, Rose-Hélène Iché, « Le surréalisme au tableau des années sombres : lueurs d'exil et flamme de la résistance », pp. 43-77 ; Catherine Prade, « Quand il est mort le poète ... 21 juillet 1944, prison de Fontainebleau », pp. 80-83. — Myriam Boucharenc (dir.), *L'Universel reportage*, n° XXV de *Mélusine, Cahiers de recherche sur le surréalisme*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2005, 304 p. [Olivier Bot et Rose-Hélène Iché, « Robert Rius , le passeur surréaliste », pp. 267-282]. — Maryvonne Braunschweig, professeur d'histoire et de géographie (dir.), *Fontainebleau Avon 1940-1945. À travers plaques, stèles et monuments. Faits de résistance, répression et persécutions*, dossier réalisé par des élèves de la 3e D du collège « La Forêt » d'Avon (Mélanie Boichart, Marion Cognaux, Émilie Coiffard, Céline Graber et la participation d'Awa Diouf et de Laure Vigier (classe de 3e A) pour de concours de la Résistance et de la déportation, 1999 168 p., en particulier les pp. 82-98. [Le 10 février 1999, André Prenant a accordé un entretien aux élèves et mis à leur disposition ses archives, en particulier le rapport cité dans la notice qui est photocopié p. 95.] — Gérôme Bouda, *Ghjuvâ est mort (Charles-Jean Simonpoli. Ventiseri 1911-Arbonne-la-Forêt 1944)*, film, 53 min., 24 s., Stella productions & France télévision Corse Viastella, 2011. — Carole Reynaud-Paligot, *Parcours politiques des surréalistes 1919-1969*, préface de Jacques Julliard, Paris, Éditions du CNRS, 2010, 473 p. [pp. 202-203, 400]. — Jacques Queralt, « Robert Rius, le surréaliste fusillé » in *La licorne d'Hannibal*, 4, Éditions de l'If, Elne, 2005. — Rosa Sala Rose, Plàcid Garcia-Planas, *El marqués y la esvástica. César González-Ruano en le París ocupado*, Bardelone, Editorial Anagrama, 2014, 501 p. [plus particulièrement les pp. 383-417]. — *La Résistance en Île de France*, DVD-Rom, AERI, Paris, 2004 (Rose-Hélène Iché, petite-fille de René Iché, beau-père de Robert Rius, a collaboré à sa réalisation). — "Des maquis ...en Île-de-France", *Le Journal de la Résistance*, 1273-1274, 2013, pp. 6-7. — *La Marseillaise de Seine-et-Marne*, 12, 13, 15 décembre 1944. — *L'Opinion de Seine-et-Marne*, 14 décembre 1944. — Site <http://www.robertrius.com/> consulté le 8 décembre 2013 et le 4 avril 2014. — Site [http://mapage.noos.fr/liberation\\_de...](http://mapage.noos.fr/liberation_de...) consulté le 6 avril 2014. — Site <http://photonaturefontainebleau.ove...> consulté le 6 avril 1944. — Entretiens téléphoniques avec Rose-Hélène Iché, nièce de Robert Rius.

André BALENT

\* \* \*

\*

**FABREGAT René**

**Né le 9 août 1923 à Narbonne (Aude), mort le 20 décembre 2001 ; ouvrier puis chef visiteur à la SNCF ; syndicaliste CGT et militant communiste de l'Aude, membre du conseil national de la Fédération CGT des cheminots (1968-1973).**



**René Fabregat, cliché communiqué par sa famille.**

Fils et petit-fils de cheminots [selon l'acte de naissance, le père est tonnelier et la mère ménagère], René Fabregat devint tout naturellement cheminot, entamant son apprentissage en 1937 à l'âge de quatorze ans. Il passa son CAP le jour où les Allemands entrèrent dans Bordeaux (Gironde) en juin 1940. Il quitta alors la SNCF et passa la Méditerranée pour s'engager dans la marine. Après le sabordage de la flotte à Toulon (Var) et en passant par l'Espagne franquiste, il réussit à tromper les forces de police. Aidé par des douaniers puis par un conseiller de l'Ambassade américaine, il obtint de faux papiers. Il devint alors Ange Santini, sujet canadien. À la Libération, il reprit ses activités à la SNCF comme ouvrier, devint ensuite visiteur et termina sa carrière comme chef visiteur. Engagé à la CGT dès ce moment, il devint délégué du personnel et secrétaire du syndicat CGT de Narbonne (Aude). Il fut membre du conseil national de la Fédération de 1968 à 1973.

Adhérent du PCF, il était membre du comité fédéral du PCF de l'Aude en 1956 et fut le candidat sans succès de son parti aux élections municipales et législatives.

René Fabregat milita également à l'Association nationale des cheminots anciens combattants (ANCAC) dont il fut le président national honoraire.

René Fabregat était titulaire de nombreuses décorations : Légion d'honneur, Mérite national, médaille militaire et autres.

Il était marié et père de trois enfants. La tradition cheminote fut poursuivie pour l'un d'entre eux, qui devint secrétaire du syndicat CGT des Wagons-Lits.

SOURCES : Arch. Fédération CGT des cheminots. — Comités fédéraux du PCF. — Comptes rendus des congrès fédéraux. — Renseignements communiqués par la mairie de Narbonne. — Renseignements communiqués par René Fabregat. — État civil.

Pierre VINCENT

\* \* \*

\*



**LÉONARD Fernand, René, Jules**

**Né le 8 août 1923 à Pompignan (Gard), mort le 8 décembre 2009 à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) ; instituteur puis professeur de français ; résistant ; militant communiste du Gard ; maire de Saint-Hippolyte-du-Fort (1977-1987) ; conseiller général du Gard (1976-1988).**



**Léonard, à sa table de travail.**



**Photo publiée dans le bulletin municipal de Saint-Hippolyte-du-Fort**

Deuxième enfant d'un ouvrier carrier, d'origine paysanne, qui avait neuf enfants, Fernand Léonard, en juin 1942, fut reçu au concours des élèves-maitres. En janvier 1943, il fut appelé aux chantiers de jeunesse puis affecté trois mois plus tard au STO. Il travailla d'abord au poudrier de Toulouse (Haute-Garonne) puis à la manufacture d'armes de Tulle (Corrèze). Il déserta alors, rejoignit Saint-Hippolyte-du-Fort et prit contact avec des responsables du maquis. Entré au maquis de Lasalle en juillet 1944, il passa par la suite au maquis d'Aigoual-Cévennes. Chef adjoint du groupe Onze, il organisa avec ses hommes la réception d'un parachutage le 31 juillet à Ganges et obligea le lendemain un groupe de GMR à rebrousser chemin sur la route de Ganges. Il tenta aussi de prendre Le Vigan, le 10 août, mais les maquisards durent se retirer. Après avoir nettoyé les derniers fuyards allemands entre Quissac et Sommières, après avoir combattu, le 24 août, à Ganges, il fut l'un des premiers à entrer, à la tête de ses hommes, dans Nîmes.

Léonard se maria le 17 août 1946 à Saint-Hippolyte-du-Fort avec une bonnetière. Le couple eut cinq enfants.

Instituteur puis professeur de français au collège de Saint-Hippolyte-du-Fort, membre du Parti communiste français depuis 1945, Léonard fut élu conseiller municipal puis maire de 1977 à 1987. Sous ses mandats, fut notamment réalisée la maison de retraite du Pié de Mar pour remplacer l'hospice et acheté les anciennes Casernes. Il fut élu conseiller général en 1976 et réélu en 1982 avec 1 019 voix au premier tour et 1 540 voix le dimanche suivant. Il ne se représenta pas en 1988 et soutint son ancien élève, Damien Alary qui lui succéda. Obligé de quitter la vie politique pour des raisons de santé, passionné de football et de boule lyonnaise, il continua à se consacrer à l'écriture, à la poésie et l'Académie française couronna deux de ses écrits. Après son décès, son nom fut donné en juin 2010 au groupe scolaire de la commune.

ŒUVRE : *Le groupe des Onze : souvenirs d'un maquisard de l'Aigoual.*

SOURCES : Archives du comité national du PCF. – Association Mémoire et résistance Gard, AERI, *La Résistance dans le Gard*, CD-ROM, 2009, fiche rédigée par Jacques Brès.— *Le journal de la Résistance*, janvier-février 2010.— Notes de Jacques Girault. .

Jean-Pierre BESSE

\* \* \*

\*

### **FAGET René, Henri**

**Né le 13 mai 1924 à Béziers (Hérault), fusillé le 9 juin 1944 à Lyon (Rhône) ; tôlier ; résistant au sein de l'Armée secrète (AS) dans l'Hérault.**

Il était le fils de Marius François Aphrodise Faget et de Juliette Germaine Maynadié. Célibataire, il demeura en dernier lieu chez ses parents au 88 rue Casimir Peret à Béziers (Hérault). En 1939, alors qu'il était en 4e année au lycée de Béziers, il abandonna sa scolarité afin de travailler pour les Établissements Sarret, constructeurs carrossiers d'automobiles à Béziers, requis pour la défense nationale. À partir de mars 1942, il travailla comme tôlier pour l'entreprise Fougat. En septembre 1943, il fut désigné pour faire partie d'une équipe devant aller travailler à la réparation du matériel allemand sur le front. Pour ne pas être contraint de collaborer avec l'ennemi, il se fit mettre en arrêt maladie, renouvelé jusqu'à mars 1944.

À partir du 2 novembre 1943, il devint commandant « en sous ordre » du maquis de l'AS de Fabrègues Laurens (Hérault) sous le pseudonyme de Robert. Le 3 février 1944, le camp fut attaqué par les Allemands. René Faget « grâce à sa bravoure et à ses qualités de chef », réussit à sauver son maquis ». Son frère, Maurice Faget, chef adjoint départemental des maquis, le recruta comme adjoint. Ils s'occupèrent ensemble du ravitaillement des maquis de l'Hérault. Maurice Faget fut tué fin mars 1944 à Montpellier (Hérault).

Suite à une dénonciation, la Gestapo arrêta René Faget le 14 mars 1944 à Béziers, avenue de la République, alors qu'il était en mission. Il fut interné à la prison de la 32<sup>e</sup> à Montpellier puis transféré à la prison Montluc (Lyon, Rhône), le 6 avril 1944.

Le 9 juin 1944, le tribunal militaire allemand siégeant à Lyon le condamna à mort comme franc-tireur. Le même jour, les Allemands le fusillèrent sur le stand de tir du terrain militaire de la Doua (Villeurbanne, Rhône).

La Croix Rouge remit à sa famille son bracelet montre et un paquet de linge lui ayant appartenu. Retrouvé dans le charnier de la Doua après la guerre, son corps fut identifié par son père le 25 mars 1946.

Le 15 décembre 1944, le commandant Tourrenc, chef départemental des Mouvement unis de Résistance (MUR) et chef régional adjoint maquis R3, décrivit René Faget comme « un garçon intrépide, excellent chef, très aimé de ses hommes et de ses chefs [qui accomplit], à plusieurs reprises, des missions périlleuses, dont il [se tira] avec un entrain et un tact admirable ».

Homologué lieutenant des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) en 1946, il reçut la médaille de la Résistance en 1948 et la Croix de guerre avec étoile de vermeil et citation à l'ordre du corps d'armée en 1950 : « Jeune maquisard à Fabrègues, réussit, le 3 février 1944, à sauver son maquis attaqué par les Allemands, devient

adjoint au chef adjoint départemental et est livré par un traître à la Gestapo qui l'arrête le 14 mars 1944, fusillé à Lyon le 9 juin 1944 ». Il fut également décoré de la légion d'honneur en 1950.

Le titre d'interné résistant lui fut attribué en 1952.

René Faget écrivit une dernière lettre à sa famille le 9 juin 1944.

SOURCES : DAVCC, Caen, dossier de René Faget. — Arch. Dép. Rhône, 3808W991, 3335W22, 3335W16, 3460W2.

Jean-Sébastien CHORIN

\* \* \*  
\*

### **BONIFAS Robert**

**Né le 26 janvier 1926 à Abeilhan (Hérault), mort en déportation le 8 avril 1945 au camp de Buchenwald (Allemagne) ; étudiant en médecine à la faculté de Montpellier (Hérault) ; résistant affilié au mouvement Combat et dans les Mouvements unis de la Résistance (MUR).**

Fils de Germain, enseignant, d'Élisabeth nés en 1900 et 1902 à Abeilhan, Robert Bonifas naquit dans la famille d'un enseignant : son père, d'abord instituteur devint professeur d'éducation physique au lycée de Montpellier (Hérault). La famille vivait sous la figure tutélaire de grands parents charismatiques, marqués, du côté paternel par le protestantisme, et du côté maternel par la religion juive et le socialisme.

Robert Bonifas effectua sa scolarité au lycée Joffre de Montpellier puis entama des études de médecine dans la faculté de la capitale languedocienne. Il était un élève brillant passionné par les sciences et doué pour les activités physiques et sportives qu'il aimait pratiquer avec son père.

Il entra dans la Résistance en 1942, alors qu'il était à peine âgé de seize ans. Marqué par la figure de ses grands-pères, Robert Bonifas était aussi sensible au patriotisme et à un certain romantisme.

Il devint chef du secteur de la gare à Montpellier, où il résidait, pour le mouvement Combat et les Mouvements unis de la Résistance (MUR) pour lesquels il devint agent de liaison du chef de Région.

Il fonda, et anima, des groupes ruraux de résistance dans vingt et un villages de l'Hérault. Lorsqu'il entra à la faculté de médecine, il y constitua un groupe du mouvement Combat.

Diffusant la propagande antinazie, Robert Bonifas organisa notamment un enlèvement d'armes, jugé « audacieux » par ses pairs, dans la ville de Montpellier. La « prise » fut ensuite cachée au domicile familial et enterrée dans le jardin.

Après avoir été dénoncé par un agent infiltré, il fut arrêté, avec d'autres résistants du secteur sud de Montpellier, par les Allemands le 21 mai 1944 au domicile d'un voisin chez lequel il logeait, avec son père lui aussi entré dans la Résistance, après que le domicile familial fut réquisitionné par la *Luftwaffe*. Après deux semaines d'emprisonnement et de torture, Robert et son père furent déportés vers le camp de Neuengamme, puis, à partir de juillet 1944, au camp de Sachsenhausen avant d'être transférés à la fin janvier 1945 au camp de Buchenwald. Robert Bonifas y mourut le 8 avril alors que son père fut libéré quelques jours plus tard.

Outre son père, Robert Bonifas fut à l'origine de l'entrée en résistance de sa cousine Suzanne Barron née en 1925 qui devint agent de liaison.

Robert Bonifas fut homologué comme lieutenant FFI et décoré à titre posthume de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre avec palmes et de la Médaille de la Résistance. Son souvenir est rappelé par les plaques commémoratives du lycée Joffre et de la faculté de médecine.

SOURCES : Archives familiales. — *Midi-Libre*, 6 décembre 2005. — Renseignements fournis par Jean-Pierre Bonifas (questionnaire, février 2006).

ICONOGRAPHIE : Robert Bonifas à l'âge de dix-huit ans : collection Jean-Pierre Bonifas.

Pierre SCHILL